l'unité

M 2805 - N° 435 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 19 septembre 1981

Pour gagner la guerre du vin
(page 10)

Les planches pourries de Deauville
(page 11)

L'effet Moati
(page 14)

La chronique de Max Gallo
(page 15)

Carmen-story
(page 16)

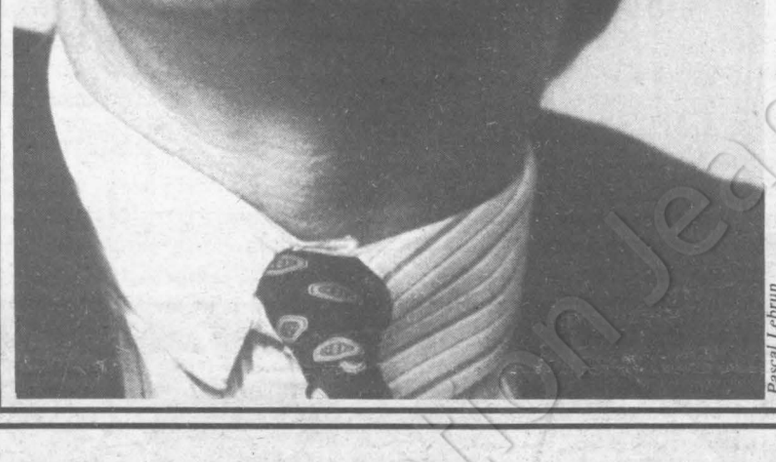

Pascal Lebrun

EXCLUSIF

Jean Le Garrec parle des nationalisations et de la stratégie industrielle

Albin Chalandon p.-d.g. d'Elf Aquitaine : "D'abord servir l'Etat"

Un effort collectif pour une nouvelle logique

PAR GUY PERRIMOND

FAISONS le point. A l'Assemblée nationale, mardi, Pierre Mauroy a présenté le plan gouvernemental contre le chômage. A l'Assemblée nationale toujours, le projet de loi sur les nationalisations va arriver sur le bureau des parlementaires. Dans les instituts de conjoncture les experts décèlent les premiers frémissements d'une relance. Dans les agences pour l'emploi la « pression » des nouveaux demandeurs d'emploi ne faiblit pas. La droite évitant l'analyse use — ce qui ne suprendra personne — de discours bâtis sur l'oubli, l'approximatif, la provocation. Quels sont les liens entre chacun de ces faits ? Quel avenir dessinent-ils ? Car les uns et les autres sont imbriqués. Parfois volontairement, les actes du gouvernement par exemple. Parfois comme une conséquence, l'attitude de la droite évidemment.

Le problème majeur auquel la France est confrontée est le chômage. Les causes sont multiples, le plus souvent bien connues. L'accompagnant, le précédant parfois, l'inflation et les inégalités. Depuis plus de trois mois le gouvernement s'est employé à réduire ces dernières, à « tenir » la seconde, à trouver des solutions au premier de nos problèmes. Pour dresser un tableau des mois à venir il faut relier les unes aux autres les décisions prises depuis trois mois et celles annoncées mardi par Pierre Mauroy.

Difficilement discernable — pour l'instant — dans les indices, la relance induite par les décisions gouvernementales du mois de juin (relèvement du Smic, des prestations sociales) commence à porter ses fruits. Le 1 % en rythme annuel — 0,5 % pour le second semestre 1981 — sera au rendez-vous. Mais il est d'ores et déjà évident qu'une bonne partie du patronat n'a pas cru à cette relance. Les industriels n'ont pas compté avec elle, n'ont pas modifié leur rythme de production. C'est qu'il leur était difficile d'anticiper : le plus grand nombre d'entre eux — les dirigeants de P.m.e. par exemple — n'ayant pas encore pu mesurer que les changements intervenus en mai jouaient aussi en leur faveur. Sur un point essentiel : le secteur public élargi qui va être mis en place, le contrôle du crédit et les règles nouvelles qui en découleront modifieront — à leur avantage — le partage des bénéfices qui s'était instauré entre eux et les grands groupes industriels ou la banque.

Mais pour qu'un nouveau partage entre dans les faits il faut nationaliser : alors d'autres pratiques pourront se tisser entre les grands groupes et les sous-traitants, entre les banquiers et les « emprunteurs ». Pour baliser l'avenir, pour que des motifs d'investissements se présentent il faut « relancer » la machine, donc les consommations, individuelles et collectives, élaborer un plan. Et pour que le chômage cesse de croître puis se résorbe, il faut tout à la fois faire comprendre aux investisseurs que les temps ont changé et élargir le marché. C'est ce que fait le gouvernement. Le plan présenté par Pierre Mauroy correspond à ces objectifs. Seules, isolées du reste, les mesures proposées peuvent sembler insuffisantes. Reliées à l'ensemble de l'action gouvernementale elles prennent tout leur sens.

Elles tendent en effet à participer à la relance de l'économie, par exemple les grands travaux (transport collectif urbain, T.g.v., etc.), les 250 000 logements mis en chantier, les efforts pour les économies d'énergie : la croissance du budget d'équipement (plus 25 %), du budget d'urbanisme (plus 34 %), du budget de la recherche (plus 30 %).

Elles tendent aussi à aider les entreprises — en particulier les P.m.e. — à tenir, puis à se développer, à investir, à créer des emplois : par exemple les mesures fiscales, la modification de certaines pratiques bancaires. Elles tendent à accroître la consommation de certaines catégories sociales : augmentation du minimum vieillesse, de l'allocation logement.

Elles tendent enfin à réduire les inégalités, soit en demandant un effort fiscal supplémentaire aux plus favorisés : l'impôt sur la fortune, le plafonnement du quotient familial. Soit en multipliant les efforts directs pour enrayer le chômage, en particulier celui des jeunes qui représentent 42 % du total des chômeurs. Cela va des 61 000 emplois créés dans le secteur public aux contrats de formation de six mois à un an pour ceux qui terminent leur service national, en passant par les contrats de solidarité passés avec les employeurs, et les mesures aidant à la réduction du temps de travail.

A l'annonce de ce plan certains ont fait la moue : « Ce n'est pas la guerre faite au chômage mais une guérilla. » Ils semblent d'abord avoir oublié que les guérillas ont, ces dernières décennies, remporté quelques beaux succès. Mais surtout ils ont évité de relier ce plan à l'ensemble de la politique gouvernementale, à la mise en place de la décentralisation qui libérera bien des initiatives, raccourcira les temps de réponse, à l'émergence d'un grand secteur public, à la mise en forme du plan intérimaire.

C'est ce refus de la globalisation qui explique les réticences perçues chez certains commentateurs. Refus qui est rarement neutre. Car mettre chaque mesure de détail dans sa véritable perspective, la relier à l'ensemble de la politique gouvernementale c'est faire apparaître une nouvelle logique qui, elle, tranche nettement avec la logique précédente. Or, la droite n'a pas intérêt à laisser percevoir ce qui est fondamentalement nouveau, ce qui tranche avec le passé. Elle préfère s'arrêter sur chaque détail et, oublieuse de ses responsabilités, s'écrier « nous voulions le faire », « nous le faisions » ou, plus souvent, « folklorique », « inadmissible », « insuffisant ».

Il est évident que pour elle l'impôt sur la fortune est inadmissible. Il est certain que l'aide aux entreprises était déjà pratiquée, mais pas aux mêmes et dans un but différent. Il ne fait pas de doute que les budgets établis par la droite étaient en déficit comme le sera le budget 1982. Mais ce déficit n'était pas voulu pour relancer la machine économique. On pourrait poursuivre, se gausser. Mais le sujet est trop grave. Car une partie du patronat semble vouloir s'engager dans un bras de fer indécent avec le gouvernement. Assimilant la réduction des inégalités — l'impôt sur la fortune par exemple, accepté pourtant dans la majorité des pays industrialisés — à un crime de lèse-majesté, ceux-là tentent, relayés par l'opposition, de freiner la relance, l'investissement, de casser l'effort collectif des Français. Car sans cet effort de tous, sans une volonté commune de sortir notre pays des difficultés dans lesquelles il se trouve, la sortie de crise sera plus longue, plus douloureuse.

Il est donc décisif de faire comprendre à l'opinion l'articulation, la complémentarité des décisions gouvernementales. « L'autre politique » dont parlait François Mitterrand durant la campagne électorale ne peut pas relever du miracle. Il n'y a pas de formule magique. Mais il y a une volonté politique, une logique qui peu à peu se met en place. C'est ce qu'il est important de percevoir à travers le plan présenté mardi dernier par Pierre Mauroy, la décentralisation, les nationalisations, le prochain budget. « Remettre la France au travail », comme le proposait le Premier ministre, n'est pas un rêve. C'est une nécessité. Pour la collectivité et pour un million huit cent cinquante mille chômeurs. Et tout sera fait pour que ce nécessaire soit atteint. ●

NATIONALISATIONS : Un maître mot : la stratégie industrielle

"Notre politique consiste en une volonté de maîtrise jointe à la recherche d'une formule permettant d'épouser souplement les contours de notre stratégie industrielle"

PAR MICHELE KESPI

POINT fort de la semaine : les nationalisations. « L'Unité » fait le point en publiant la radiographie des grands groupes industriels concernés. Pour compléter ce panorama, « l'Unité » a interrogé un des hommes clés du dossier nationalisations, Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public auprès du Premier ministre. Outre ses fonctions, qui le placent au cœur du problème, Jean Le Garrec, 52 ans, est également un homme d'entreprise puisque durant vingt-cinq ans, jusqu'en mai 1981, il fut cadre supérieur chez I.b.m. Il a, pour « l'Unité », répondu aux questions que chacun se pose.

Comme l'on ne saurait aborder les nationalisations sans s'inquiéter des réactions du monde patronal, « l'Unité » donne également la parole au président de la société nationale Elf Aquitaine. Albin Chalandon, 61 ans, apporte au dossier l'avis d'un chef d'entreprise qui, le moins que l'on puisse dire, n'est pas socialiste, mais pour qui l'arrivée de la gauche au pouvoir n'annonce en rien les cataclysmes promis par certains !

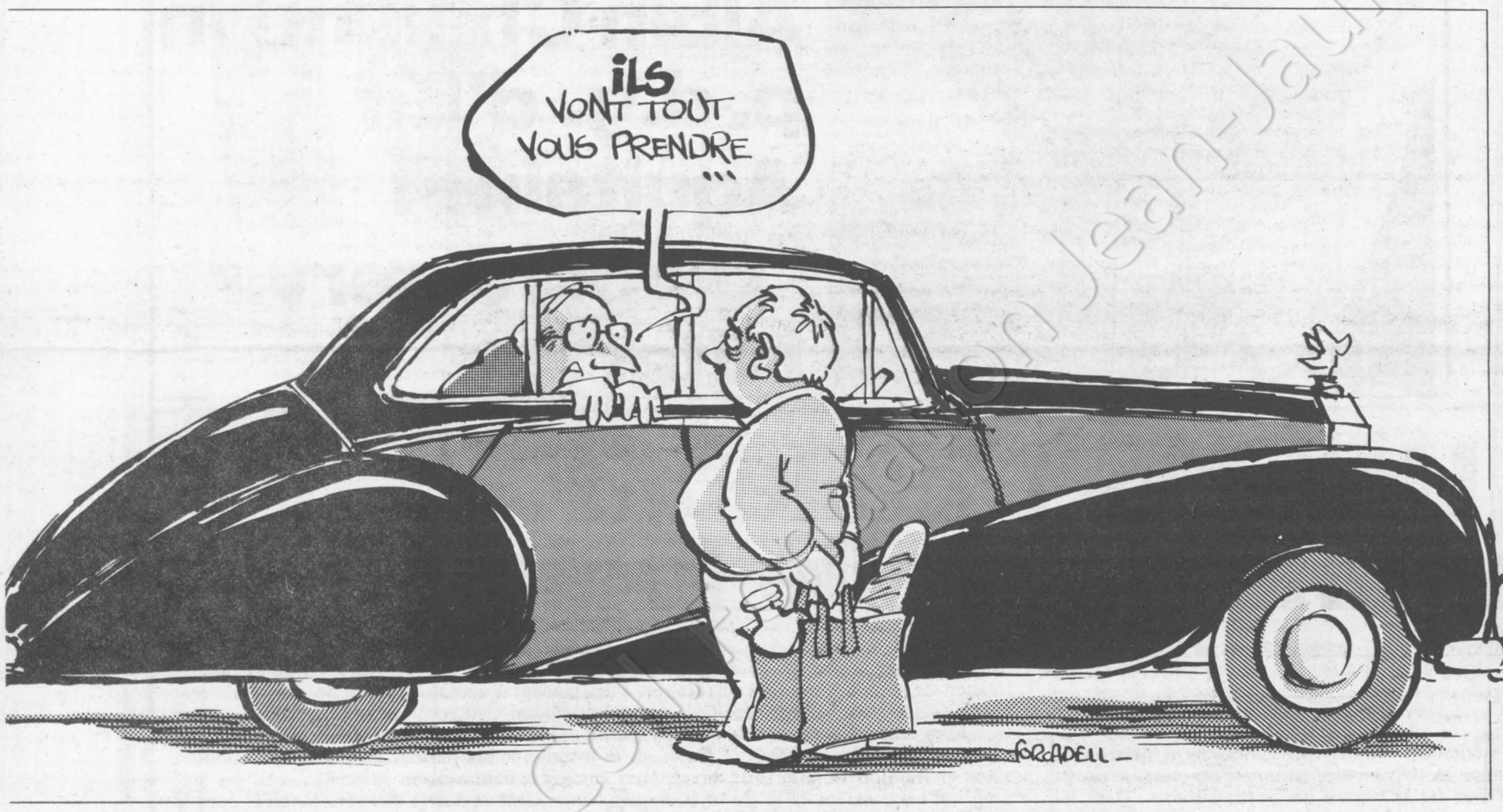

« L'UNITE » : « On sait qui va être nationalisé. On pense savoir comment. On ne sait toujours pas pourquoi. » Le quotidien « les Echos » titrait ainsi la semaine passé. Que répondez-vous à ce genre de question ?

JEAN LE GARREC : C'est, à l'évidence, le débat qui reviendra en permanence. Et plus on s'efforcera d'y répondre, plus cette question : « Pourquoi ? » resurgira.

Chaque fois que la puissance publique a posé le problème de la nationalisation, les mêmes arguments sont revenus : pourquoi ? C'est vrai historiquement. Le débat a même commencé en 1848, avec Lamartine, à propos de la nationalisation des chemins de fer. La bourgeoisie, d'ailleurs, ne lui a jamais pardonné... « Pourquoi ? », c'est l'éternel débat. Car, en définitive, on ne conçoit bien la nécessité d'une appropriation par la puissance publique d'un certain nombre de pôles industriels que quand ils se sont vidés de leur substance, et que l'on a seulement affaire à la socialisation des déficits.

Personne, aujourd'hui, ne s'oppose à la nationalisation de la sidérurgie ! S'il y a quinze ans, nous avions dit : « Nous voulons nationaliser la sidérurgie parce que c'est un secteur clé de l'économie française, un secteur qui dévore énormément de soutiens financiers, qui concerne des régions entières, qui entraînera des problèmes à terme, il faut donc établir un plan à dix ans, à cinq ans... », si nous avions expliqué cela, à longueur de colonnes, on nous aurait répondu : « Pourquoi ? »

Le débat peut être interminable...

Pourquoi les nationalisations ? Nous considérons certains groupes, nous voyons le poids financier qu'ils représentent, le nombre de salariés concernés directement ou indirectement, le rôle — déjà — de la puissance publique (Thomson : 20 % de commandes par l'intermédiaire de la puissance publique, 21 % de commandes induites...), le fait qu'ils jouent sur des secteurs économiques stratégiques (la chimie, l'électronique, la télécommunication, la pharmacie par le biais de la chimie, etc.). Alors, nous décidons que la puissance publique doit aller jusqu'au bout de ses responsabilités. Voilà, nous semble-t-il, une justification, nette, suffisante.

Mais l'on voudrait que, dans le même temps, l'on décrive une stratégie fine, dans ses détails, à dix ans et à cinq ans. Stratégie qui, en général, n'existe pas clairement pour beaucoup de ces groupes...

— Vous voulez dire que l'on demande au gouvernement d'élaborer en quelques mois ce qui n'a pas été fait durant les dernières années par les groupes eux-mêmes ?

— Exactement. Nous avons défini une orientation politique mais l'on voudrait que, nous, nous disions tout de suite : « Voilà exactement vers quoi nous nous orientons pour dans dix ans. »

Il y a là un paradoxe extraordinaire. Parce que si, par hasard, nous avions les moyens et les informations suffisantes pour sortir un plan tout fait, on le démolirait ! Il n'existe plus de planification française. Il n'existe pas, souvent, de stratégie pour ces groupes. Il faut mettre tout cela en relation. Il faut redéfinir des objectifs. Et même certains, à l'intérieur de la gauche, souhaiteraient des certitudes sur l'avenir...

— Il semble donc, si je comprends bien, que vous vous heurtez à deux obstacles. L'un venant de l'opposition, qui veut paradoxalement un programme serré, échelonné en sachant que c'est impossible et en se préparant à le critiquer ; et l'autre, plus inattendu, qui relèverait d'une angoisse psychologique d'une partie de la gauche : savoir où l'on va ?

— Tout à fait. Sans oublier qu'il n'y a pas de plan en France et que l'on voudrait là, d'un seul coup, en l'espace de trois mois, faire comme s'il en existait. Moi, je dis non.

— Il semble qu'il y ait une cristallisation de toutes les questions que chacun se pose dans tous les domaines sur les nationalisations...

— Oui, et cela devient un dialogue de sourds.

La droite ne demande pas de justifier les nationalisations : elle est contre. Simplement, elle essaie de retourner contre nous une argumentation qui devrait d'abord se retourner contre elle. S'il y avait eu un plan stratégique de la sidérurgie, on aurait évité un certain nombre de drames.

De la même manière, il est paradoxal de nous voir opposer en permanence un argument concernant le coût des nationalisations. Il est vrai que nous prenons à la charge de l'Etat des sommes non négligeables, sur une période relativement longue. Un coût tout relatif, si on le compare aux dépenses colossales engagées par l'Etat sans contrepartie mesurable — là, les noms et les exemples viennent facilement à l'esprit ! Le coût des nationalisations est parfaitement supportable si la contrepartie en dynamisme et en développement correspond à ce que nous attendons.

— Comment est organisée l'appropriation par l'Etat des grands groupes ?

— Nous avons opté pour une stratégie tout à la fois souple et efficace en nationalisant les maisons mères. En les contrôlant totalement, nous nous donnons les moyens d'agir sur les choix des filiales, sans qu'il soit nécessaire de porter jugement sur chacune d'elle, avant de déterminer plus précisement des stratégies à deux ou cinq ans. C'est une option alliant la clarté à la fermeté.



Pascal Lebrun

Jean Le Garrec.

Mais, en même temps, d'une grande souplesse qui nous semblait indispensable étant donné la nature des groupes : nous nous sommes situés au poste de pilotage. Et nous piloterons.

C'est d'autant plus nécessaire si l'on regarde la complexité des groupes. A la différence des nationalisations de 1936 ou de 1945, qui touchaient des activités simples, précises, de « mono-activité » — que ce soit les chemins de fer, l'électricité ou Renault — nous avons aujourd'hui affaire à des groupes aux activités très différenciées, multipolaires. Prenons Pechiney Ugine Kuhlmann : il existe quatre-vingts sociétés, ou plus, agissant dans des domaines aussi divers que l'aluminium, la chimie, le cuivre, le nucléaire, etc.

Il faut donc s'adapter à cette diversité, l'apprécier, la resituer dans une vision globale. Tout cela doit être fait avec beaucoup d'attention et de précautions. Car les entreprises sont des organismes vivants, possédant une histoire, un passé, des complexités internes, des systèmes de relations qu'il convient de bien connaître si l'on veut les transformer. Et l'on ne joue pas à l'apprenti-sorcier avec de telles structures au nom d'apriorismes...

Donc, l'affichage très ferme d'objectifs de développement, d'objectifs sociaux, doit se faire en dynamisant en souplesse chacun des éléments. Après tout, la fermeté et la souplesse sont des qualités qui doivent s'associer et non s'opposer. On nous traite-

(suite en page 4)

Neuf groupes à la loupe

SAINT-GOBAIN

163 500 salariés dont 77 800 en France
Chiffre d'affaires : 43,5 milliards de F
Bénéfice : 900 millions de F
P.-d.g. : Roger Fauroux

La fabrique de Saint-Gobain fondée en 1665 par Colbert pour concurrencer les verriers vénitiens est devenue l'un des 100 premiers groupes industriels du monde avec 110 filiales implantées dans 17 pays... Fidèle à ses origines, le groupe est resté l'un des premiers producteurs mondiaux de vitrage (il détient la moitié des marchés en France, en Belgique et en R.f.a.) mais il a grandement diversifié ses activités : c'est un leader des matériaux d'isolation, un secteur qui a le vent en poupe depuis la hausse du coût de l'énergie. Le groupe produit aussi des canalisations, des matériaux de construction, du papier.

En 1969, après la tentative infructueuse d'offre publique d'achat lancée par son concurrent B.s.n., Saint-Gobain passe sous le contrôle du groupe financier Suez qui l'avait appuyé pendant cette bagarre boursière. Suez organise alors la fusion entre Saint-Gobain et Pont-à-Mousson — une autre « vieille dame » de l'industrie française spécialisée dans l'habitat (acier, ciment, canalisations, etc.). En 1979, le groupe se lance à l'assaut d'un nouveau secteur, l'électronique : prise de participation dans Honeywell Bull (51 %) et dans l'italien Olivetti. L'objectif est de compenser la stagnation des activités traditionnelles du groupe.

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

131 000 salariés
Chiffre d'affaires 1980 : 45,7 milliards de F (dont 14,1 milliards à l'étranger)
Bénéfice net : 241 millions de F
P.-d.g. : Ambroise Roux
La C.g.e. réalise 80 % de son chiffre d'affaires grâce à des commandes de l'Etat.
Principales activités :
• Electro-mécanique et construction navale
(C.A. : 11,6 milliards de F)

Alsthom Atlantique détenu à 65 % par la C.g.e. fabrique des matériels d'équipement pour l'énergie : turbines, moteurs, chaudières, etc. C'est le seul producteur de turbo-alternateurs pour les centrales nucléaires.

• Entreprise électrique (5,6 milliards de F)

Alstom et ses filiales sont les leaders européens de la production de matériel électrique.

• Bâtiment, travaux publics (8,4 milliards de F)
• Câbles (2,5 milliards de F)

Premier producteur français et huitième rang mondial sur le marché des câbles d'énergie, de téléphonie et des câbles sous-marins.

• Télécommunications et informatique (8,1 milliards de F), centraux téléphoniques (40 % du marché français) et transmissions (45 % du marché français) sont produits par C.i.t. Alcatel (détenue à 49,2 % par la C.g.e.). Une autre filiale (Alcatel-Electronique) fabrique du matériel informatique.

• D'autres filiales de la C.g.e. produisent des piles (43 % du marché), des cuisinières, chauffe-eau et appareils de chauffage, des joints et pièces en caoutchouc (Le Joint Français).

PECHINEY UGINE KUHLMANN (P.U.K.)

89 094 salariés (20 000 à l'étranger)
Chiffre d'affaires : 38,1 milliards de francs (54 % à l'étranger)
Bénéfice net : 461 millions de F
P.-d.g. : Philippe Thomas.

Issu de fusions successives et difficiles (en 1966 entre Ugine et Kuhlmann, en 1971 avec Péchiney) le groupe P.u.k. est désormais le numéro quatre mondial pour la production d'aluminium qui constitue 40 % de son chiffre d'affaires. Mais P.u.k. c'est aussi la chimie (industrie pharmaceutique, encres), la métallurgie fine (métaux « avancés », uranium) et les métaux ferreux (acier, cuivre, électrométallurgie). P.u.k. contrôle quatre cents établissements dont deux cents en France. Au Brésil et au Japon, 80 % de la production d'aluminium est réalisée sur technologie Péchiney...

Le groupe vient de se débarrasser de la branche « aciers spéciaux » très déficitaire en la cédant à Sacilor.

La direction du groupe avait également annoncé un désengagement dans la chimie pour se consacrer à ses activités les plus rentables (aluminium, nucléaire). Stoppé au printemps par la nouvelle conjoncture politique, le projet est actuellement au point mort. L'actionnariat de ce groupe est particulièrement dispersé : aucun actionnaire ne détient plus de 5 % des titres.

DASSAULT

15 843 salariés
Chiffre d'affaires 1980 : 10,7 milliards de F (68 % à l'exportation)
Bénéfice : 312 millions de F
P.-d.g. : Benno-Claude Vallières

Fondé par Marcel Dassault à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le groupe est devenu l'un des leaders de l'aéronautique mondiale : il a produit en 1980 plus d'un avion par jour ouvrable ! (310 au total). 4 000 avions sortis des usines Dassault sont actuellement en service dans quelque 50 pays.

Le groupe fabrique des avions civils mais surtout militaires : Mirage F.1, Mirage III et autres appareils de combat.

Le groupe possède de nombreuses participations dans des filiales en France et à l'étranger.

SACILOR

24 500 salariés (35 000 en 1978)
Chiffre d'affaires : 16,8 milliards de F
Déficit : 1,98 milliard de F
P.-d.g. : Jacques Mayoux

Le groupe s'est constitué au fil d'alliances successives au long des trente dernières années : en 1968 Wendel et Sidelor elles-mêmes issues de fusions se regroupent et prennent en 1973 le nom de Sacilor. La famille de Wendel garde une importante participation au groupe. En situation de faillite à partir de 1978 (c.f. Usinor), le groupe est racheté par l'Etat qui possède 76,9 % du capital : la nationalisation ne fera que parachever le sauvetage... Cette prise de contrôle n'a pas évité une très dure restructuration : suppression de plus de dix mille emplois particulièrement dans la région de Metz. Malgré ces mesures le groupe continue à perdre de l'argent (4 milliards de F en 3 ans) et son endettement atteint 14,4 milliards de F.

USINOR

C'est, avec Sacilor, l'un des deux grands de la sidérurgie française qui ont subi à partir de 1974 une récession catastrophique.

L'Usine sidérurgique du Nord (Usinor) est née d'une fusion en 1948. En 1966 et en 1979, elle absorbe d'autres sociétés sidérurgiques et devient dès lors le premier producteur français d'acier. Usinor qui a modernisé ses installations dès 1948 possède à Dunkerque une aciérie sur l'eau qui est l'une des plus performantes d'Europe. A Longwy, Denain et Thionville, les installations sont en revanche plus vétustes. Ce sont elles qui ont été visées par le plan de restructuration avec la suppression de plus de onze mille emplois à partir de 1979.

Usinor (comme Sacilor) a subi de plein fouet la crise de la sidérurgie et se trouvait en 1978 en situation de faillite. L'Etat a alors racheté 64 % du capital et a pris en charge la majeure partie des dettes. Celles-ci restent très lourdes : 19 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 22 milliards de francs.

MATRA

50 000 employés
Chiffre d'affaires : 5,6 milliards de F
Bénéfice net : 256 millions de F. P.-d.g. : Jean-Luc Lagardère.

Le dernier grand coup du p.-d.g. de Matra c'était en décembre 1980 la prise de contrôle d'un géant de l'édition, la société Hachette. Plus récemment ce sont les éditions Jean-Claude Lattès qui ont été absorbées. Mais si le groupe Matra pousse ses pions dans l'édition c'est sa branche militaire (la plus ancienne) qui est la plus rentable (54 % du chiffre d'affaires du groupe).

Dès 1945, la société contrôlée par Sylvain Floirat (qui reste le principal actionnaire) fabrique des lance-roquettes. En 1951, elle se lance dans les missiles. Plus tard, elle s'attaque aux satellites et à l'espace. Les contrats passés avec l'Etat et les pays étrangers sont extrêmement fructueux... Sous l'impulsion de Jean-Luc Lagardère, le dauphin de Sylvain Floirat, la société Matra développe ses activités civiles : voitures de sport, horlogerie, médias (Europe 1 — Images et son ; « les Dernières nouvelles d'Alsace », librairie Quillet ; etc.). Matra, c'est aussi la télématique, de la fabrication du terminal à la gestion du « centre serveur ». Avec l'empire Hachette, le groupe Matra constitue un énorme groupe de presse qui intègre les procédés traditionnels et la technologie la plus avancée : Gutenberg et Mac Luhan main dans la main. C'est désormais un groupe qui fait le poids face aux géants mondiaux de l'édition mais la concentration du pouvoir militaire et du pouvoir de l'information au sein d'un même groupe privé avait de quoi inquiéter.

RHONE-POULENC

95 389 salariés dont 61 048 en France
Chiffre d'affaires : 30,2 milliards de F (55,8 % à l'étranger)
Déficit 1980 : 2 milliards de F. P.-d.g. : Jean Gandois.

Numéro un de la chimie en France et numéro neuf mondial, Rhône-Poulenc ne s'est pas encore remis de la crise de ses activités textiles (900 millions de perte en 1980 pour ce secteur). La restructuration de ce secteur s'est traduite par une diminution massive des emplois : 13 200 salariés en 1976, 8 000 aujourd'hui avec l'objectif de descendre à 4 000 emplois seulement.

Très hétérogène, le groupe a été composé par la juxtaposition de pans entiers de l'industrie française. Objectif : créer un groupe capable de faire le poids face aux géants



mondiaux de la chimie (B.a.s.f., Bayer, Du Pont de Nemours, etc.). En 1928, c'est la première fusion entre les usines de Rhône et la Société parisienne d'expansion chimique (S.p.e.c.i.a.). En 1961, Rhône-Poulenc absorbe Rhodiaceta et la Cellophane appartenant à la famille Gillet. En 1969, nouvelle fusion avec Progil pour étoffer la chimie.

Mais le déclin du groupe s'amorce alors du fait de la crise mondiale du textile chimique. Pour compenser les pertes subies dans ce secteur, le groupe a développé ses activités dans la chimie, l'industrie pharmaceutique, l'agro-chimie et les engrais.

Le groupe paie actuellement les vieilles erreurs d'une direction qui n'a pas su réussir à s'implanter aux Etats-Unis ni réduire en temps utile le poids des activités textiles.

THOMSON-BRANDT

128 000 salariés
Chiffre d'affaires : 36,5 milliards de F
Bénéfice net : 502 millions de F. P.-d.g. : Jean-Pierre Bouyssonie.

Le groupe est composé de deux entités principales : Thomson-Brandt et Thomson-C.s.f. (la plus importante) très bien implantées à l'étranger (Espagne, Italie, Singapour, R.f.a., Etats-Unis, Argentine, Brésil, Mexique, etc.).

Spécialisé dans le matériel électrique et électronique, le groupe était en concurrence directe avec un autre géant, la C.g.e. En 1969, sous l'égide des pouvoirs publics, un partage du gâteau a été organisé : à la C.g.e. l'électro-technique et les télécommunications, à Thomson l'électronique professionnelle, les matériels grand public et l'informatique. Ce qui n'empêche pas la bagarre de continuer en particulier dans l'informatique et les télécommunications...

L'électronique professionnelle est le secteur le plus important (60 % du chiffre d'affaires). C'est surtout le domaine de la C.s.f. : radars, missiles, matériel de radio-télévision, de transmission par satellite, centraux de téléphone, télématique, informatique, matériel médical.

Brandt détient l'autre grand secteur, la production de biens de consommation durables (27,6 % du chiffre d'affaires). C'est tout l'électro-ménager, l'électronique domestique, des chaînes hi-fi aux magnétoscopes (fabriqués au Japon par J.v.c. mais vendus en France sous la marque Thomson), les lampes et matériel d'éclairage. Brandt fabrique aussi du matériel électrique utilisé par l'armée et... des mitrailleuses. Le mariage entre Brandt et C.s.f. n'a jamais été tout à fait consommé. Malgré son potentiel technologique et ses efforts de recherche, C.s.f. perd actuellement de l'argent presque partout : ce sont ses contrats militaires très fructueux (8,3 milliards de francs en 1980) qui la sauvent. A l'inverse, Brandt a plutôt privilégié le commercial au détriment de la recherche technologique.

Dossier établi par Marie-José Bernardot.



(suite de la page 2)

rait de passéistes si on nationalisait en 1981 comme en 1945. Et on aurait raison de le faire !

— Pouvez-vous préciser les mesures prises en ce qui concerne le secteur bancaire ?

— Quelques chiffres : trente-six banques qui viendront s'ajouter aux trois déjà nationalisées. A travers lesquelles soixante-douze sont contrôlées à plus de 51 %, quinze en dessous de ce seuil, et un certain nombre — soixante-neuf — restent indépendantes. Mais cela représente 95 % des dépôts et plus de 80 % du montant des crédits.

— Quel a été le critère adopté pour le choix de ces trente-six banques ?

— Celui du niveau de puissance, et donc d'impact, sur le niveau du crédit. C'est, en fait, un choix de puissance.

— Le critère adopté pour les sociétés financières, Suez et Paribas, est-il le même ?

— Ah non, c'était déjà une volonté politique. Nous avons voulu, à travers Suez et Paribas, contrôler deux compagnies financières dont la puissance est beaucoup moins liée à leur système bancaire qu'à leur influence sur des politiques stratégiques industrielles. Mais nous avons tenu à prendre des précautions. Nous avons recherché un système souple par rapport aux actifs des participations que l'on trouve dans ces groupes. Et elles sont aussi diverses que multiples ! Car nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation qui rappellerait certains travers de l'expérience italienne, où l'Etat se retrouve avec des participations dans tous les sens qui pourraient aller — je parodie, évidemment — d'une écurie de courses à une chaîne de salons de coiffure !

D'autre part, cette grande souplesse pour laquelle nous avons opté au plan intérieur, nous l'avons également préconisée par rapport aux actifs internationaux. Pour les mêmes raisons : il s'agit de ne pas remettre en cause une capacité de collaboration internationale industrielle et fiancière.

Pour résumer, notre politique consiste en une volonté de maîtrise, jointe à la recherche d'une formule permettant d'épouser souplement les contours de notre stratégie industrielle. Toute cette démarche étant associée au souci de conserver, et de développer, des rapports internationaux.

— Je voulais justement vous parler des problèmes internationaux que peuvent poser les nationalisations...

— Le problème existe. Là où l'on observe, de la part de certaines puissances, des méfiances légitimes (et quelquefois des données juridiques de droit national très précises) dans les rapports entre pays, par le biais de systèmes bancaires et industriels nationalisés. Il existe, au moins dans deux pays, des clauses disant : nous n'acceptons pas la nationalisation, ou la prise en compte par la puissance publique d'un pays, de filiales localisées géographiquement sur nos territoires. C'est-à-dire qu'il y a un problème d'extra-territorialité. A mon avis, c'est d'ailleurs moins un problème juridique en soi qu'un problème de rapport de puissance à puissance.

— Et comment régler ce genre de problème ?

— Par la négociation. Je ne me fais pas de souci excessif, je pense qu'on devrait pouvoir y parvenir par des discussions d'Etat à Etat.

— Pierre Mauroy a évoqué récemment le « rôle moteur » des nationalisations. Pouvez-vous préciser cette notion ?

— Ce rôle moteur est, à mons avis, déterminant par deux aspects.

D'un côté, il ne peut y avoir une politique économique, et donc une politique industrielle, forte sans la capacité de développer des stratégies dans les secteurs clés, les secteur d'avenir. Etant donné les masses et les capitaux engagés, vu que l'ensemble de l'économie hexagonale est concernée, cela ne peut se faire qu'avec l'appui de la puissance publique.

Mais il y a aussi un deuxième aspect : l'effet induit. Particulièrement au niveau des petites et moyennes entreprises. Et cela, c'est capital. Il n'y a pas de développement économique qui ne s'appuie sur un marché intérieur et sur un réseau dense de petites et moyennes entreprises. Et je dirais que le drame de l'économie française est la fragilité réelle de son réseau de petites et moyennes entreprises. Le chiffre le plus dramatique est celui du premier semestre de cette année comparé à celui du dernier semestre de l'an dernier, concernant les disparitions d'entreprises : une aggravation de 25 % !

Il y a donc tout un effet d'entraînement par rapport à ces entreprises qui va être décisif. Avec un facteur nouveau sur lequel je vais appuyer : les grands groupes sont nécessaires, leur puissance aussi, mais on assiste avec eux à un effet d'assèchement de l'environnement. Sur le plan financier, sur celui des prix, sur celui des technologies et sur celui des hommes, avec une extraordinaire déperdition. On dévore des hommes, des compétences, et on n'en utilise qu'une partie. Il existe une destruction dramatique de l'encadrement dans les grands groupes. Alors qu'il y aurait une possibilité de restitution en direction de P.m.e permettant d'instituer une espèce de complémentarité. Combien de cadres de haut niveau pourraient être utiles dans une action en direction des petites et moyennes entreprises ! Combien d'hommes, qui ont passé vingt ans, ou plus, dans un très grand groupe, qui ont une expérience professionnelle importante, seraient tout à fait disposés à retrouver une nouvelle jeunesse si des ponts existaient entre ces grandes puissances économiques et les réseaux les entourant ! Combien d'énergies pourraient être utilisées, et d'enthousiasmes relancés !

L'on peut parfaitement comprendre que de grandes puissances économiques et financières soient hostiles à notre programme de nationalisation. Les partenaires sociaux y sont en général favorables, et on en connaît les raisons. Je suis persuadé que nous devons progressivement entraîner l'adhésion d'une grande majorité des cadres concernés, et d'une partie importante des dirigeants de P.m.e. Nous voulons la dynamique, l'ouverture. Or, le capitalisme multinational, par l'évolution même de ses structures de gestion et de comportement, assèche ces qualités. Après tout, le roman de René-Victor Pilhes, « l'Imprécateur », a marqué beaucoup d'hommes d'entreprise... Il y a là tout un volet passionnant à explorer.

— Le rôle moteur que nous venons d'évoquer ne peut-il jouer aussi en matière sociale, pour de nouveaux droits des travailleurs par exemple ?

— Ne confondons pas la loi préparée par le ministre du Travail, Jean Auroux, sur les droits des travailleurs, qui est générale, et le problème sur lequel nous voulons légiférer dans un an : la démocratisation du secteur public. C'est-à-dire l'institution de la démocratie économique, qui naîtra de nouvelles structures dans le secteur public élargi, certes, mais dans tout le secteur public. Là est la révolution des vingt ans à venir. ●

LE DROIT D'IMPOSTURE

J'ECOUTAIS l'autre samedi Michel Droit faire ses adieux aux auditeurs de « France-Inter » où il tenait depuis longtemps une chronique hebdomadaire.

A en croire l'académicien, le fait qu'il ait été mis fin à cette chronique signifie tout simplement que la liberté est morte en France et que notre pays se range désormais parmi les Etats totalitaires.

On sait depuis longtemps que tout ce qui est excessif devient insignifiant. Mais tout de même ! Ce grand apôtre de la liberté qu'est Michel Droit — dont la servilité à l'égard du pouvoir lui avait valu jadis le joli surnom de « droit comme un Z » — s'est-il jamais soucié du fait que pendant les années où il distillait librement ses propos à « France-Inter », aucun journaliste socialiste ou même simplement de gauche n'a jamais eu droit à la moindre chronique sur les ondes nationales ? Il s'accommodait fort bien d'une liberté qui était, de toute évidence, à sens unique.

S'agirait-il aujourd'hui simplement d'une inversion de ce sens unique ? Il faut beaucoup d'audace à Michel Droit pour le prétendre. Une offre précise lui a été faite en effet — qu'il a cru devoir refuser, c'est son affaire ! — de participer à une nouvelle émission de grand débat politique qui aura lieu tous les vendredis à « France-Inter » et à laquelle j'ai été moi-même convié, en qualité de directeur politique de « l'Unité », avec, d'une part, Roland Leroy et, d'autre part, Henri Amouroux et Jean d'Ormesson qui ne sont pas, à ma connaissance, des chantres du nouveau pouvoir. Il s'agit bien de pluralisme et donc de liberté au sens vrai et non pas au sens de Michel Droit pour qui la liberté s'identifie à la possibilité pour lui de s'exprimer et de s'exprimer seul.

Le voilà donc sans emploi mais nul ne pleurera sur ce « chômeur » d'un genre très particulier. D'autant qu'il lui reste l'Académie française où il pourra retrouver chaque semaine un autre « chômeur » de marque nommé Alain Peyrefitte avec lequel il pourra utilement disserter sur des concepts qui furent sérieusement dévoyés du temps où ils régnaient en maîtres et qui s'appellent sécurité et liberté...

Claude ESTIER

Vous voulez que "l'Unité" se développe ...

Après l'arrêt de « Combat socialiste », « l'Unité » redevient le seul moyen d'expression d'audience nationale du Parti socialiste. C'est dire l'importance du rôle que ce journal va avoir à jouer dans la nouvelleconjoncture politique.

Il le jouera grâce à l'effort de tous. De l'équipe qui le conçoit et le rédige, bien entendu, et qui doit pouvoir disposer de nouveaux moyens pour faire un hebdomadaire plus vivant et plus complet. Nos lecteurs seront tenus informés de nos projets qui prendront forme globalement à la mi-octobre à l'occasion d'une grande opération de relance qui coïncidera elle-même avec le congrès de Valence.

Mais l'effort nécessaire pour redonner une nouvelle dynamique à « l'Unité », nous le demandons aussi à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, à tous nos diffuseurs militants, à tous les adhérents du Parti socialiste. Dès maintenant, chacun doit se sentir mobilisé pour contribuer à l'accroissement rapide de la diffusion du journal par l'apport de nouveaux lecteurs. Que chacun de ceux qui nous lisent fasse un nouvel abonné (nous maintenons pour quelques semaines le prix actuel de l'abonnement mais nous serons bientôt, hélas, obligés de l'augmenter) et nous ferons en quelques semaines un bond en avant spectaculaire.

Le Parti socialiste a gagné au printemps dernier la bataille des élections. Il assume aujourd'hui à tous les niveaux les responsabilités du pouvoir. Il doit avoir désormais un journal à la hauteur de cette immense tâche.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité 10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

• abonnement d'un an (200 F) • abonnement de six mois (120 F)

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10 rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Forcadell ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 .
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication : Nicole Chaillot ;* Cadet Photocomposition, 75009 PARIS.

Albin Chalandon, p.-d.g. d'Elf Aquitaine : "D'abord servir l'Etat"

« L'UNITE » : Vous l'avez souvent déclaré publiquement : sous le précédent gouvernement, vous avez eu à vous plaindre du rôle de l'Etat. Pouvez-vous nous en donner les raisons ?

ALBIN CHALANDON : Notre entreprise a subi le sort commun de la plupart de celles du secteur public. Le mal chronique dont elles sont atteintes réside dans l'intrusion de ce que j'appellerais le pouvoir « politico-administratif » dans leur gestion. Celui-ci retarde, bloque en interdisant, ou modifie les orientations, dans des conditions qui se révèlent le plus souvent négatives. Le transfert de la décision — même si ce n'est pas la capacité d'interdire — brise le dynamisme et déresponsabilise les dirigeants de l'entreprise. Il faut aujourd'hui aux entreprises, surtout si elles sont exposées à la concurrence internationale, une souplesse et une rapidité d'action incompatibles avec le rythme et la pensée de l'administration.

— Donc, pour vous, l'Etat a mal rempli son rôle jusqu'à présent ?

— J'en suis arrivé à la conviction que le mode de fonctionnement des pouvoirs publics ne les rend pas aptes à s'occuper de la gestion des entreprises. C'est d'ailleurs là que réside la principale difficulté de faire fonctionner un secteur public dans les meilleures conditions.

— Vous dénoncez donc le rôle parfois oppressant de l'administration pour un dirigeant d'entreprise nationale. Pensez-vous que vous puissiez établir avec le nouveau gouvernement de nouvelles règles du jeu qui vous permettent, à vous, chef d'entreprise, de jouer ce que vous estimez être votre rôle ?

— J'ai naturellement été frappé par la volonté mainte fois affirmée par le président de la République et son gouvernement d'accorder aux entreprises du secteur public une grande autonomie, et à leurs dirigeants, le plein exercice de leurs responsabilités.

Cela suppose d'abord que l'on allège leur statut. C'est-à-dire que l'on substitue aux tutelles pesant sur la plupart d'entre elles, un fonctionnement pratiquement identique à celui des entreprises privées : une direction générale et un conseil d'administration la contrôlant. Le système a d'ailleurs été adopté pour la Régie Renault depuis l'origine, et tout le monde semble d'accord pour considérer qu'elle est aujourd'hui le bon modèle.

— Est-ce aussi votre avis ?

— Mais oui. Une question reste cependant posée : comment doit s'articuler la volonté de l'actionnaire, c'est-à-dire celle du gouvernement, et celle des dirigeants de l'entreprise ? Il va de soi que l'autonomie d'action ne doit pas signifier l'indépendance totale. Dans le secteur privé, il existe un contrôle permanent de la direction par les actionnaires : il serait anormal de ne pas retrouver le même contrôle dans le secteur public.

— Comment envisagez-vous, concrètement, cette articulation ?

— La solution qui vient naturellement à l'esprit — je l'ai d'ailleurs proposée moi-même à plusieurs reprises — est celle d'un contrat entre les pouvoirs publics et la direction de l'entreprise. L'entreprise élaborerait et proposerait un certain nombre d'orientations : le gouvernement retiendrait celles qui lui agréent ; l'accord étant réalisé, pleine liberté serait accordée à l'entreprise pour aller de l'avant sans avoir à

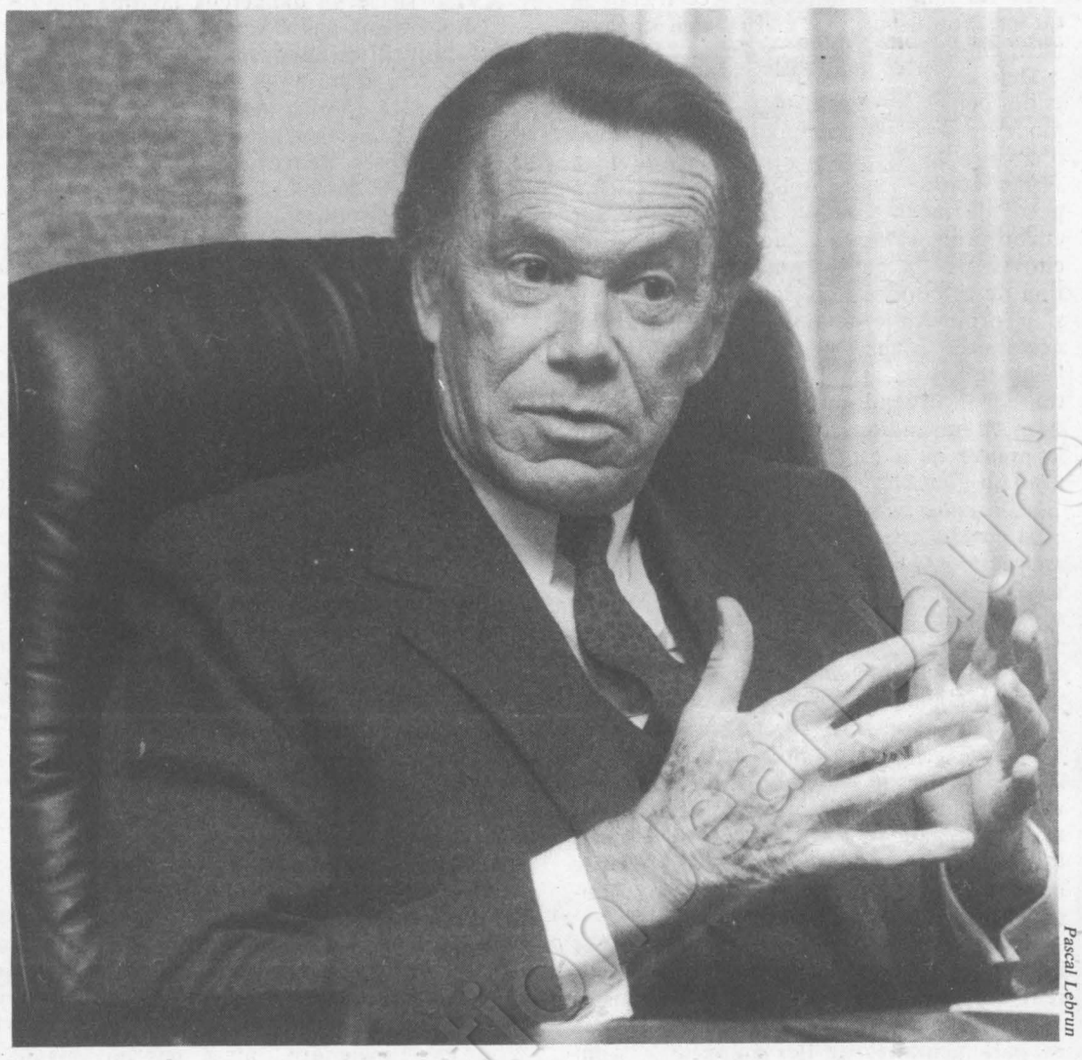

Pascal Lebrun

subir des contrôles a priori qui sont paralysants.

— Pouvez-vous préciser ?

— Cette façon de faire est à mon avis nécessaire au succès des nationalisations en cours. Elle n'est cependant pas suffisante. Il faut aussi maintenir dans l'entreprise nationale la préoccupation de la rentabilité. On fait aujourd'hui le procès du profit — j'aime mieux utiliser le mot bénéfice. Je veux simplement rappeler que si l'on rejette le critère du bénéfice, il n'y a plus ni moyen de mesurer la bonne ou mauvaise gestion, ni argent pour réaliser les investissements. Et l'on verra rapidement apparaître un déficit généralisé des entreprises, qu'il faudra combler en faisant appel au budget ou à la Banque de France, c'est-à-dire au contribuable ou à l'inflation. Regardez la situation italienne ou anglaise.

Attention : je ne veux me faire l'apôtre ou le pourfendeur systématique d'aucun système ; surtout, évitons une approche purement idéologique des problèmes comme l'on a tellement tendance à le faire dans notre pays ! Cela relève d'un manichéisme stérile où tout est bon d'un côté et mauvais de l'autre. Les choses sont tellement plus complexes ! et si l'on souligne les faiblesses du secteur public, il faut aussi dénoncer parallèlement celles du secteur privé.

Il est évident que chez nous la pratique dite « d'auto-contrôle » a écarté toute compétition dans la direction de nombreuses entreprises privées. Ainsi peuvent s'expliquer les mauvaises performances d'une grande part de l'industrie lourde. Elle paie un siècle de gestion médiocre et peu dynamique malgré les efforts de ses nouveaux dirigeants. Son redressement ne peut se faire sans que, d'une façon ou d'une autre, l'Etat intervienne.

— Quelles sont vos craintes en ce qui concerne le secteur public ?

— J'ai pu, par mes fonctions, en découvrir les points faibles. On vit plus tranquille dans une entreprise publique que dans une entreprise privée — c'est un fait — et, qu'on le veuille ou non, cela ne motive pas toujours fortement ceux qui y travaillent... « La fonctionnarisation » menace à tout instant. J'ai remarqué aussi une « fureur technicienne » qui se traduit par le goût de l'investissement, entraînant souvent des dépenses inconsidérées... Le pouvoir syndical y est toujours plus fort que dans l'entreprise privée. Ce n'est pas un mal, à la condition qu'il ait en face de lui un pouvoir de direction suffisamment fort. Mais, surtout, le mal est l'intrusion permanente du pouvoir d'Etat dans l'entreprise, que j'ai analysé à l'instant et qui, si l'on n'y prend garde, peut conduire à la bureaucratisation de l'entreprise. Il faut avoir une conscience vigilante de cette situation pour



Sygma

réagir sans cesse contre cette évolution quasi naturelle. Et puisque tel est le cas si l'on se réfère aux déclarations du gouvernement, il lui faudra une énergie farouche pour combattre ces inconvénients.

— Concrètement, la recherche d'une autre stratégie industrielle menée par le nouveau gouvernement peut-elle présenter des ouvertures nouvelles pour vous ?

— Le cas d'Elf illustre bien la volonté affirmée par le président de la République de respecter l'autonomie des entreprises publiques et d'encourager les initiatives de leurs dirigeants.

Alors que j'avais été empêché précédemment de réaliser des opérations que j'estimais utiles pour l'avenir, non seulement de l'entreprise, mais aussi de l'économie française en général, je me suis vu accorder par le nouveau gouvernement la liberté d'aller dans ce sens. Ainsi, ai-je pu enfin réaliser aux Etats-Unis une acquisition qui était considérée par l'état-major de notre entreprise comme prioritaire. Voilà une chose importante de faite.

Pour l'avenir, je souhaite que, dans le cadre du « contrat » que j'évoquais tout à l'heure entre le gouvernement et Elf, le gouvernement donne son accord sur un certain nombre d'axes de développement que nous avons choisis, qui vont, bien sûr, dans le sens de notre mission pétrolière traditionnelle, mais aussi du redéploiement nécessaire aujourd'hui à toute entreprise : notre ambition est de nous développer pour garantir l'emploi à notre personnel et participer à l'expansion économique du pays.

Nous n'avons donc pas raisonné uniquement en termes d'entreprise. Nous avons tenu compte de l'intérêt général et choisi des secteurs répondant profondément aux besoins de l'économie française pour les décennies à venir : énergies nouvelles, économies d'énergie, biotechnique, pour prendre quelques exemples. Choix qui répondent également au besoin de création d'emplois, si cruellement ressenti aujourd'hui par le pays.

— Il semble que vous soyez plutôt satisfait du changement politique intervenu en France ?

— Et bien, pour l'instant, si mes options divergent de celles du nouveau pouvoir — je ne parle que d'économie — je constate, à la place que j'occupe, qu'il y a une convergence entre les exigences de la politique du nouveau gouvernement et les objectifs ambitieux qu'une grande entreprise comme Elf doit, à mes yeux, se donner. Je dois donc pouvoir assumer la mission que le président de la République et son gouvernement ont souhaité que je poursuive.

— Pensez-vous que les autres patrons d'entreprises partagent votre conception ?

— Je ne parlais pas pour rien tout à l'heure des méfaits du manichéisme et de l'idéologie. Un chef d'entreprise obnubilé par des idées trop préconçues peut estimer incompatible d'assurer sa fonction dans le cadre d'une entreprise devenue publique. Ce n'est pas mon cas. Je suis essentiellement pragmatique. J'ai exercé des responsabilités dans les deux secteurs, après avoir été, entre-temps, au gouvernement. Et, pour moi, il n'existe aucune différence de motivation entre aujourd'hui et hier. Si ce n'est que me trouvant dans une entreprise publique très proche du pouvoir politique par la nature de ses activités, j'ai le sentiment de continuer à servir l'Etat.

J'estime que beaucoup de chefs d'entreprises ayant le goût de l'initiative et de la reponsabilité peuvent partager mon sentiment, tant que celles-ci ne leur sont pas retirées. ●

(propos recueillis par Michèle Kespi.)

JUSTICE

Mort à la mort

Ni dissuasive, ni réparatrice, ni exemplaire, la peine de mort - simple exorcisme entaché d'arbitraire, qui plus est - n'est plus tolérable dans un Etat civilisé

PAR PAUL LEDUC

LA guillotine en service et Concorde au musée. Incroyable mais... presque vrai. Cela a bien failli se produire. Le 10 mai a heureusement préservé la France de cette situation pour le moins ridicule.

Fier de sa technologie avancée, notre pays se veut aussi la patrie de la raison et des droits de l'homme. Pourtant, il a continué jusqu'ici de couper des hommes en deux pour, soi-disant, faire justice. Tous nos voisins d'Europe occidentale ont depuis longtemps cessé d'appliquer la peine de mort. Pourquoi pas nous ?

Me Robert Badinter affirmait à « l'Unité », au milieu du dernier septennat, qu'on ne devait « pas compter sur le président Giscard d'Estaing pour abolir la peine capitale au cours de son mandat ». Il avait bien compris qu'en dépit de propos poignants sur leur aversion pour la peine de mort, Giscard d'Estaing et son tumultueux garde des Sceaux, Alain Peyrefitte, entendaient maintenir un châtiment barbare auquel ils savaient une partie importante de l'électorat encore attachée. Sans abuser personne, l'explication officielle pour repousser, d'année en année, un véritable débat parlementaire sur l'abolition visait à masquer ces arrière-pensées démagogiques. Traumatisée par l'insécurité, nous répétait-on cent fois, l'opinion n'était pas en état d'accepter un tel bouleversement. La méthode Coué a-t-elle jamais eu force de preuve ?

Relayée par la presse aux ordres, une campagne politique lancée en 1974 par Michel Poniatowski, alors ministre de l'Intérieur, a soigneusement entretenu pendant sept ans un sentiment d'insécurité disproportionné à la réalité des dangers. Qui songerait à nier la montée de la délinquance ? Encore faut-il ne pas solliciter les statistiques et bien prendre la mesure des faits. Ainsi apparaît-il que, depuis plusieurs décennies, les crimes de sang restent étonnament stables tandis que les menaces qui montent, sans toujours épargner les personnes, concernent les biens au premier chef. Semant sur ce point la confusion dans les esprits, la droite a sciemment accru la peur. Un moyen parmi d'autres, en ces temps de crise, de détourner l'attention des vrais problèmes. Dès lors qu'elle jouait sur un tel registre, il n'était plus question pour l'ex-majorité de renoncer au coupe-cou. La plupart de ses membres n'en ont d'ailleurs jamais ressenti la nécessité.

Face à une droite prompte à vouloir empocher les dividendes de son obscurantisme judiciaire, le candidat Mitterrand apporta une bouffée d'oxygène. A la question d'un journaliste qui faisait état d'une opinion majoritairement favorable à la peine capitale, il répondit, en effet : « On ne gouverne pas à coups de sondages. » A l'émission Cartes sur table du 16 mars 1981, il exprima sans détours sa position : « Dans ma conscience profonde, qui rejoint celle des églises, l'Eglise catholique, les Eglises réformées, la religion juive, la totalité des grandes associations humanitaires, internationales et nationales, dans le for de ma conscience, je suis contre la peine de mort. » Même ceux qui ne partagent pas cette conviction saluèrent alors la dignité et le courage avec lesquels il formula sa réponse sur un sujet aussi sensible. Pour les militants de gauche, ce n'était là qu'une confirmation de leur vieil engagement en faveur de l'abolition.

Déjà en 1764, dans son « traité des délits et des peines » — à l'origine du droit pénal moderne —, Beccaria donne le coup d'envoi à ce combat vieux de plus de deux siècles contre le châtiment suprême. « La peine de mort, écrit-il, n'est appuyée sur aucun droit. C'est une guerre déclarée à un citoyen par la nation qui juge la destruction de ce citoyen nécessaire ou utile. Mais si je prouve que la mort n'est ni utile, ni nécessaire, j'aurai gagné la cause de l'humanité »... Le débat d'aujourd'hui tourne encore autour de cette démonstration, ce qui indique qu'à défaut de fournir la preuve qu'il espérait apporter, Beccaria avait su d'emblée situer le problème.

« Le code pénal sans la peine de mort, c'est la défense nationale sans la bombe atomique », vient de déclarer sentencieusement François Romerio, président de la sinistre association Légitime défense. Ainsi pour Romerio, qui ne voit pas plus loin que la lunette de sa guillotine chérie, la peine de mort représente-t-elle l'arme suprême de la dissuation contre la criminalité. Cet ancien magistrat de la Cour de sûreté de l'Etat, adepte d'un stakhanovisme de la répression mis à mal par la victoire de la gauche, est-il de mauvaise foi ou ignore-t-il que la suppression de la peine de mort n'a aucun effet sur le taux de criminalité ?

Dans un remarquable dossier préparé par le service de presse de la chancellerie figurent des propositions de loi abolitionnistes du P.s., du P.c., ou émanant d'un groupe de parlementaires de l'ex-majorité — conduit par Pierre Bas et Philippe Seguin (tous deux R.p.r.). Dans l'exposé des motifs de cette dernière proposition, les auteurs démontrent qu'à tout le moins « l'abolition dans plusieurs pays n'a pas empêché la régression de la criminalité ». Et de citer des chiffres à l'appui : « Voici, d'après une statistique publiée en 1948, la proportion des condamnations annuelles pour homicide, pour 100 000 habitants : au Danemark (dernière exécution : 1892 ; abolition de la peine : 1930) elle était de 40 entre 1901 et 1930, et de 23 de 1931 à 1940 ; en Norvège (dernière exécution : 1875 ; abolition de la peine : 1905), elle était de 122 de 1859 à 1874, et de 60 de 1905 à 1930 ; aux Pays-Bas (dernière exécution : 1868 ; abolition de la peine : 1870), elle était stable à 95. »

Ces données prouvent deux choses. D'abord que la peine de mort n'est plus appliquée dans certains pays depuis plus d'un siècle et qu'elle a disparu de leurs codes depuis plus de cinquante ans ; ensuite que loin de connaître une giclée d'hémoglobine sans précédent dans les villes et les campagnes, ces pays ont constaté une régression ou une stagnation des homicides. A cela, une explication bien simple, connue des criminologues et que rappelle le garde des Sceaux, Robert Badinter : « Sous sa forme la plus redoutable, la criminalité de sang est insensible à l'existence ou non de la peine de mort. » Et le ministre d'évoquer les protestations de ceux qui voyaient déjà dans la suppression de la torture au XVIIIe siècle un dangereux laxisme que ne manqueraient pas d'exploiter les brigands. En fait, il est apparu que, gratuitement cruelle, la torture ne servait nullement à contenir la criminalité. La même démonstration d'inefficacité sera apportée en France après l'envoi de la guillotine au musée des horreurs. Non préventif, le maintien de l'homicide légal peut-il être d'une autre utilité ?

Le châtiment des coupables est doublement nécessaire, d'un point de vue moral et juridique, pour maintenir la cohésion de la société. Alors, à défaut de dissuation ou de réparation (exclue par définition dans les affaires de meurtres), la sentence de mort — prononcée au nom du peuple français — peut-elle avoir une fonction d'exemplarité ? Là encore, force est de constater qu'il n'en est rien. En fait d'exemple, les hommes promis à la guillotine ont, depuis 1939, été exécutés presque honteusement, loin du public. « Si l'on veut que la peine de mort soit exemplaire, faisait observer cet abolitionniste convaincu qu'était Albert Camus, on doit non seulement multiplier les photographies mais encore planter la machine sur un échafaud place de la Concorde, à deux heures de l'après-midi, inviter le peuple entier et téléviser la cérémonie pour les absents. Il faut faire cela ou cesser de parler d'exemplarité. Comment l'assassinat furtif, qu'on commet la nuit dans une cour de prison, peut-il être exemplaire ? »

En réalité, qu'est-ce que l'exécution d'un condamné sinon la répétition de l'acte homicide qu'on lui reproche mais accomplie à froid, au nom de la loi, des mois voire des années après son crime. Ce qui, on en conviendra, n'est pas de même nature que la mort parfois donnée à des voyous par des policiers lors d'échanges de coups de feu. Les années de prison peuvent transformer la personnalité de ceux qui les purgent. Des livres comme ceux de Claude Charme, Pierre Goldmann, Roger Knobelspiess ou l'écrivain Caryl Chessmann en ont fait la démonstration.

Des exécutions de condamnés moralement amendés se sont produites. Certes, ces hommes devaient payer leur geste. Mais rien ne justifiait leurs exécutions — pour ne rien dire des erreurs judiciaires — dès lors qu'ils ne représentaient plus un danger pour la société. Si chacun a sur les lèvres des exemples en sens inverse, ils sont assez rares pour qu'on ait pu tous les retenir, après les campagnes à sensation menées sur ces cas par une certaine presse. Bien sûr, tout doit être fait pour préserver la société d'aussi dramatiques récidives. Simplement, même dans les systèmes les plus répressifs et les plus dictatoriaux, la disparition des libertés n'a jamais suffi à assurer la sécurité à 100 %. Gardons-nous des utopies dangereuses.

Ni dissuasive, ni réparatrice, ni exemplaire, la peine de mort est d'autant plus insupportable qu'elle est entachée d'arbitraire. Il ne s'agit pas tant ici d'évoquer le sort de guillotinés comme Christian Ranucci (exécuté le 28 juillet 1976), dont Robert Badinter relève que « personne ne sait plus s'il était innocent ou coupable », que de s'interroger sur l'application hasardeuse du châtiment suprême. Pour des millions d'actes passibles de la peine capitale, commis au cours du dernier septennat, une quinzaine de condamnations à mort ont été prononcées et la guillotine a été actionnée trois fois. Outre Ranucci, elle a servi à l'encontre de Jérôme Carrein — « un grand débile alcoolique », comme l'a relevé Badinter — et de Hamida Djandoubi — « un unijambiste paranoïaque », rappelle le ministre. Constatant que « la sécurité des Français ne serait pas compromise par la présence de ces trois hommes parmi les dizaines de milliers de détenus », le garde des Sceaux confiait au « Matin » que la peine de mort n'est « qu'un problème de conscience. »

Dans une proposition de loi abolitionniste déposée par le P.s. voici trois ans, toute cette argumentation était résumée. « La peine de mort, y lisait-on, apparaît inefficace. Elle n'a jamais arrêté un criminel dans l'accomplissement de son acte. Parfois arbitraire dans son application, elle est irréparable en cas d'erreur judiciaire. » Et s'agissant du droit de grâce présidentiel dont l'usage soulève les passions, le texte ajoutait : « L'application de la peine de mort devient aussi contingente et ajoute l'injustice à l'horreur. » Considérant que « la société est, au moins en partie, responsable de la criminalité qu'elle réprime », le texte socialiste indiquait déjà clairement l'objectif à poursuivre : « A la peine de mort, il nous paraît préférable de substituer la lutte contre les injustices, l'élimination de tout ce que la société capitaliste peut avoir d'inhumain, enfin la réforme en profondeur des conditions de la détention et de la rééducation des délinquants. » Le texte aujourd'hui déposé par le gouvernement et adopté la semaine dernière par la Commission des lois de l'Assemblée nationale s'inscrit dans cette perspective. Il n'instaure pas de peine de substitution fixe à la peine de mort mais une disposition juridique en vigueur permet déjà de recourir à une période incompressible dite de sûreté d'une durée maximale de dix-huit ans. Pour les cas où cette disposition ne serait pas utilisée, le garde des Sceaux envisage la mise en place d'un tribunal d'exécution des peines chargé de se prononcer sur les commutations de peine et les libérations conditionnelles.

En deux siècles, près d'une soixantaine de propositions de lois abolitionnistes ont été déposées par des parlementaires français. Sauf exception, mais il y en eut de notables, la droite a toujours défendu le maintien de la peine capitale face à des hommes de gauche qui s'y opposaient. Les débats occasionnés par cette longue lutte ont vu l'intervention de « vedettes » comme Lafayette, Lamartine, Louis Blanc ou encore Jaurès. Si tous les arguments justifiant amplement la mise en retraite du bourreau n'ont pas abouti, c'est que l'attachement des partisans de la peine de mort à son maintien dépasse le strict cadre de la rationalité. Il y entre la passion humaine, la peur, la haine, la volonté de vengeance mais aussi l'angoisse que suscite le viol du plus grand des tabous — le respect de la vie —, une angoisse faite de rejet et de tentation, de condamnation et de trouble. Face à la complexité des sentiments mêlés que soulève un crime, la volonté de tuer le coupable agit avant tout comme un exorcisme. Si cela peut se concevoir, voire s'accepter, au niveau de réactions individuelles, il n'était plus tolérable que l'Etat français continuât à réagir de même. En disant « mort à la mort », le gouvernement et les parlementaires placeront enfin la France aux côtés des dizaines de nations civilisées qui nous ont précédés sur ce terrain décisif. ●





Manifestants pro-nucléaire à Cherbourg.

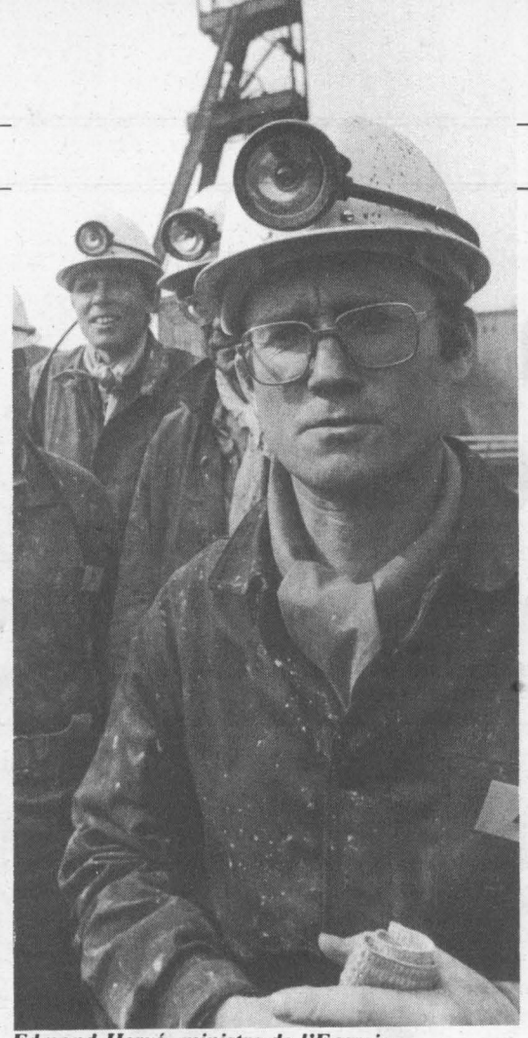

Edmond Hervé, ministre de l'Energie visitant le bassin minier lorrain.

A.f.p.



Manifestants anti-nucléaire à La Hague.

POLITIQUE ENERGETIQUE

Que pèse un citoyen face à un "spécialiste"?

Des spécialistes qui ne doutent de rien face à un pouvoir politique reflétant fidèlement les contradictions qui traversent la gauche : est-ce la meilleure façon d aborder le débat nucléaire ?

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LA définition de la politique énergétique du gouvernement est entrée dans sa phase finale. Après un mois d'août chargé au cours duquel le ministre a rencontré des délégations d'écologistes, de syndicalistes, du C.n.p.f., de constructeurs et de producteurs d'énergie, après les réunions de deux commissions présidées par Jean-Pierre Hugon et Maurice Bourjol, après des discussions intenses entre les membres du cabinet d'Edmond Hervé, deux rapports ont atterri lundi dernier sur le bureau du Premier ministre. Jusqu'au 25 septembre, les cabinets intéressés discuteront, avant que le gouvernement arrête une position définitive le 30 septembre. La balle sera alors dans le camp des députés qui débattront et voteront du 6 au 8 octobre, et des sénateurs qui en discuteront le 2 octobre.

L'enjeu ? Rien moins que l'avenir énergétique du pays, donc sa santé économique et la structure de sa société. L'affaire aura été rondement menée. Cette rapidité — dictée par « l'urgence des décisions à prendre », selon le ministère — dévoile les limites d'un débat auquel, finalement, les Français n'auront été qu'indirectement mêlés. Après le vote de l'Assemblée nationale, ils pourront encore dire leur mot, en particulier à l'occasion des débats organisés par les conseils régionaux. Mais l'essentiel sera arrêté.

Démocratisation et tentation du secret

Pourtant, le nouveau gouvernement insiste sur son désir de démocratisation et de participation, désir déjà illustré dans la mise en place d'agences locales d'information à La Hague et à Nogent. Ces commissions, qui regroupent largement les associations locales, les élus et qui pourront, grâce à l'aide d'experts, traiter les informations qui leur seront données, vont s'installer sur chaque site nucléaire prévu. Le rapport Bourjol avance d'autres propositions, pour réformer la procédure d'enquête d'utilité publique, pour généraliser les agences régionales de l'énergie, capables de promouvoir économies d'énergie et ressources renouvelables.

La participation des acteurs à l'élaboration des décisions est considérée par le ministère comme indispensable à la bonne marche de la politique énergétique, comme un de ses premiers principes. « Producteurs et utilisateurs industriels, consommateurs et citoyens, aucun maillon de la chaîne ne doit manquer. A l'Etat de définir les règles de la concertation et de l'information. »

Malgré cette stratégie, malgré l'étendue de la consultation engagée cet été, une certaine insatisfaction demeure. Le citoyen de base, celui qui n'est ni spécialement concerné par la question ni spécialement conscient de ses retombées, n'aura eu à se mettre sous la dent que quelques débats organisés par la télévision où peu d'informations nouvelles risquent de le convaincre que l'énergie, c'est aussi son affaire. Car, au sein de ce gouvernement aussi, on a vu resurgir la tentation du secret. Comme si sa complexité technique et ses implications politiques justifiaient toujours que le dossier soit manipulé avec prudence, discuté « avec une certaine discrétion ».

Pourtant, il est clair que ce rapport n'engage pas encore le gouvernement et personne ne pourrait s'étonner d'en voir certaines propositions remaniées. Nul n'ignore que le dossier suscite des polémiques au sein de la gauche et que la décision finale se révélera comme un compromis, ainsi qu'il advient dans tout débat. Par exemple, le P.c. et la C.g.t. — de même que certains socialistes comme Pierre Mauroy — n'ont pas caché leur désir d'une relance de la production charbonnière nationale, les communistes insistant eux sur le développement de la consommation d'énergie qui, à leur sens, doit suivre le taux de croissance.

A l'inverse, certains militants socialistes appellent depuis longtemps un programme volontaire d'économies d'énergie, comme le préconisait le document « Une autre politique » présenté par Paul Quilès avant la campagne présidentielle. A l'intérieur du P.s., les contradictions sont vives : Jean-Pierre Chevènement n'a pas fait mystère devant la presse, au cours de l'été, de ses positions pro-nucléaires. D'autres s'interrogent sur la fiabilité économique d'un programme lancé trop rapidement. D'autres encore, de sensibilité plus écologiste, ont soutenu les luttes anti-nucléaires.

Ceux-là risquent d'être déçus par le rapport Hugon et par le projet qui s'en inspirera. Car tous deux s'annoncent assez éloignés du texte approuvé par la majorité du Parti. Plusieurs éléments sont encore en discussion. Et le resteront probablement jusqu'au dernier moment. Le plus crucial : le niveau d'économies d'énergie, c'est-à-dire la consommation globale. Le gouvernement précédent avait prévu pour 1990 une consommation de 242 MTep (millions de tonnes d'équivalent pétrole). Pour passer à 230 MTep, les experts de la commission Hugon annoncent qu'il faudrait doubler l'investissement, dépenser 35 à 40 milliards de francs, selon le niveau de croissance. La note peut paraître lourde.

Les partisans de cette politique, Jacques Delors en particulier, rappellent que de tels investissements sont extrêmement créateurs d'emplois, à moyen et long terme surtout. Ses adversaires, que les pesanteurs et les lenteurs de la société française risquent de compromettre son efficacité.

Second litige, qui alimente bien des passions : la place de l'électricité et du nucléaire dans le bilan. L'héritage de la droite permettra de produire 420 TWh (mille milliards de watts-heure) d'électricité en 1990, sans effort particulier pour utiliser le charbon puisque le nucléaire doit en assurer une très large part. Selon certains experts, cela sera plus que suffisant, surtout compte tenu de la lente pénétration de l'électricité dans l'industrie et de la faible marge de manœuvre des centrales nucléaires pour adapter leur production aux variations journalières de la consommation.

Le hic, c'est que Creusot-Loire et E.d.f. avaient prévu de lancer neuf nouvelles tranches en 1982-83. Et la commission de s'interroger pour savoir si trois tranches suffiront à préserver l'outil industriel, c'est-à-dire à éviter le chômage et à ne pas compromettre nos chances à l'exportation. Car, en dépit des résultats nuls de la prospection internationale par Framatome et par le président d'E.d.f. Marcel Boiteux lui-même, les officiels continuent à espérer en l'avenir commercial de cette « industrie de pointe »...

Une situation plus complexe que prévu

Dans ce contexte, la diversification des sources d'énergie s'opère difficilement. Le charbon ? Les experts espèrent seulement parvenir à stopper la dégradation de la production nationale. Et peut-être à la sauver grâce à de gros crédits engagés sur la prospection. La prévision de 40 MTep de charbon leur semble un maximum pour 1990, loin des 60 MTep espérés mais loin également des 33 MTep consommés actuellement.

Le gaz ? La sûreté des approvisionnements ne semble pas ici garantie. Quant aux prix, avec l'Algérie, les négociations sont en cours. Et le gaz soviétique pose de nombreux problèmes diplomatiques non résolus.

Les énergies renouvelables ? Sur ce point, la déception des nouveaux occupants du ministère a été grande : André Giraud avait largement surestimé les bilans et pratiquement rien n'a été fait depuis dix ans. Retard dramatique que la gauche est bien obligée de prendre en compte.

Bien d'autres questions restent en suspens. La plus lourde, parce que la plus symbolique : l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et le respect des contrats que la Cogema a passés avec l'étranger. Les écologistes en ont fait leur cheval de bataille, ainsi que la C.f.d.t., engagée depuis longtemps contre les conditions de travail dans une installation qu'elle accuse d'être dangereuse et inefficace. La Cogema contre-attaque par un document « confidentiel » — diffusé par l'Agence France presse — où elle fait miroiter l'espoir de juteuses rentrées de devises et annonce la création de trois mille trois cents emplois nouveaux. Dans le rapport Hugon, la page sur La Hague a été laissée blanche. Le ministère est encore perplexe mais souhaite prendre une décision avant la fin du mois, considérant — contrairement à Edmond Maire — que le dossier ne peut être dissocié de l'ensemble.

En arrivant au pouvoir, les socialistes ont donc découvert une situation plus complexe que prévu, réalisé que l'héritage de la droite leur laissait une marge de manœuvre fort ténue. Ils ont aussi dû subir de fortes pressions. De la part des industriels et des producteurs d'énergie, souvent par l'intermédiaire des élus locaux. Ceux-là même qui règlent la politique énergétique depuis plusieurs décennies, fonctionnaires, industriels, experts, cadres des entreprises nationales, n'ont pas été atteints par le changement politique. Tous membres de grandes écoles, en particulier du corps des Mines de Polytechnique, ils s'entendent à réfuter par des arguments « techniques » les arguments politiques qu'ils ont l'habitude de traiter par le mépris.

Détenteurs quasi exclusifs de l'information, solidaires, habiles et puissants puisqu'ils tiennent les leviers de commande depuis plus de trente ans, ils ont beau jeu de convaincre que leur solution est la seule « raisonnable ». Leur imposer un débat contradictoire et ouvert, sans restriction, aurait sans doute offert l'arme ultime contre leur monopole. Les impératifs de temps l'ont emporté. La politique énergétique a décidément bien du mal à ne pas rester l'affaire des spécialistes. ●

RENTREE SCOLAIRE

Assez bien, peut mieux faire

Trente ans de retard ne se rattrapent pas en une rentrée, mais à l'école le changement est déjà sensible

PAR EMMANUELE PLAS

RENTREE sereine, « rentrée douce », « une rentrée pas comme les autres ». tels sont les termes employés dans les médias et par les syndicats d'enseignants pour qualifier la rentrée scolaire. Depuis le 10 septembre et jusqu'au 28 de ce mois dix millions deux cent cinquante-sept mille enfants du primaire et du secondaire auront retrouvé livres et cahiers. Alain Savary, le ministre de l'Education nationale, qui donnait le 11 septembre sa première conférence de presse politique, s'est refusé à dresser un bilan avant que le dernier élève ait rejoint sa classe. Mais l'atmosphère, là aussi, était à la sérénité. D'abord parce que le ministre renouait avec la tradition abandonnée par André Beullac de cette rencontre de rentrée avec les journalistes, la presse syndicale comprise.

Côté syndicats, justement, on a d'abord le sentiment de rencontrer des gens heureux. Ainsi François Malcourant de la direction de la Fen : « Les difficultés demeurent, il y a encore des classes surchargées, des gens nommés à la dernière minute, un manque de personnel mais personne ne s'était imaginé que ces difficultés disparaîtraient comme par enchantement. Si les gestes qu'a faits le ministre ne résolvent pas tout ils signifient l'arrêt de la dégradation du service public : c'est une rentrée pas comme les autres. »

Gisèle Dessieux, également membre de la direction de la Fen, fait écho avec un sourire : « C'est la rentrée de l'état de grâce. » Gérard Alaphilippe, secrétaire général du Snes, estime : « Ce n'est pas une rentrée Beullac, pas une rentrée Giscard-Barre, c'est le début d'un processus de changement auquel nous avons contribué au plan syndical. C'est cette perspective nouvelle qui est le trait dominant de la rentrée 1981. »

Le Sni-P.e.g.c. et la F.c.p.e. (Fédération de parents d'élèves Andrieu) qui viennent de lancer conjointement aux parents d'élèves et aux enseignants un appel à « multiplier les échanges, à renforcer la concertation en vue d'une recherche d'informations réciproques complètes » se réjouissent que « le ministre de l'Education nationale donne une suite favorable à leurs propositions d'organiser dès les premiers jours de la rentrée, au sein de chaque école et de chaque collège, des rencontres entre les parents et les enseignants permettant l'instauration d'un dialogue renforcé par des échanges réciproques sur l'organisation et la vie de la classe ». Et les deux organisations considèrent qu'« à une longue période au cours de laquelle le service public d'éducation a été méprisé et l'enseignement privé privilégié succède le moment des transformations espérées ». Pour sa part le Sgen-C.f.d.t. déclare : « Cette année, nous rentrons autrement. »

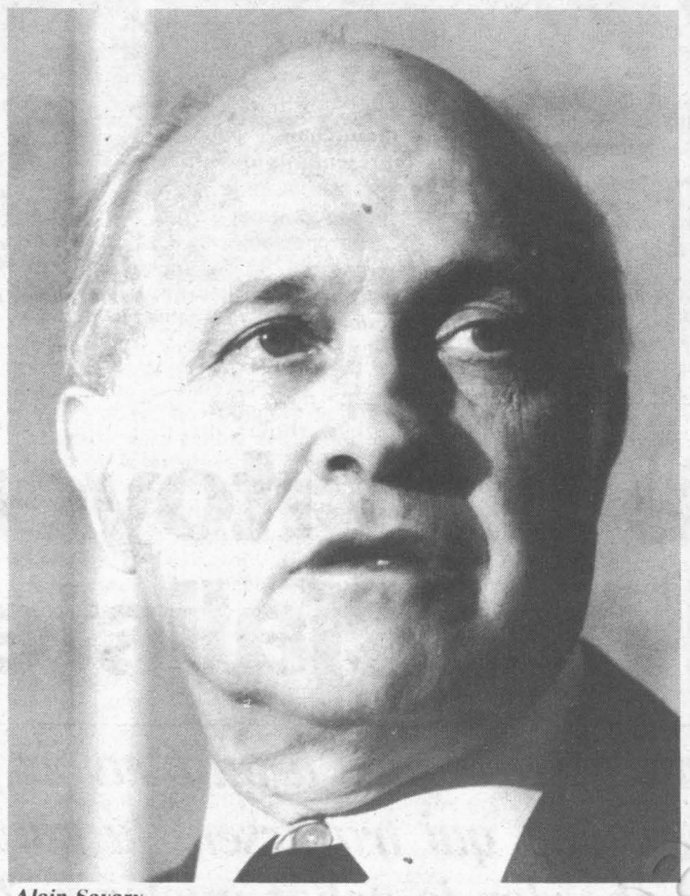

Alain Savary.



Andrieu (F.c.p.e.) et Georges (Sni).

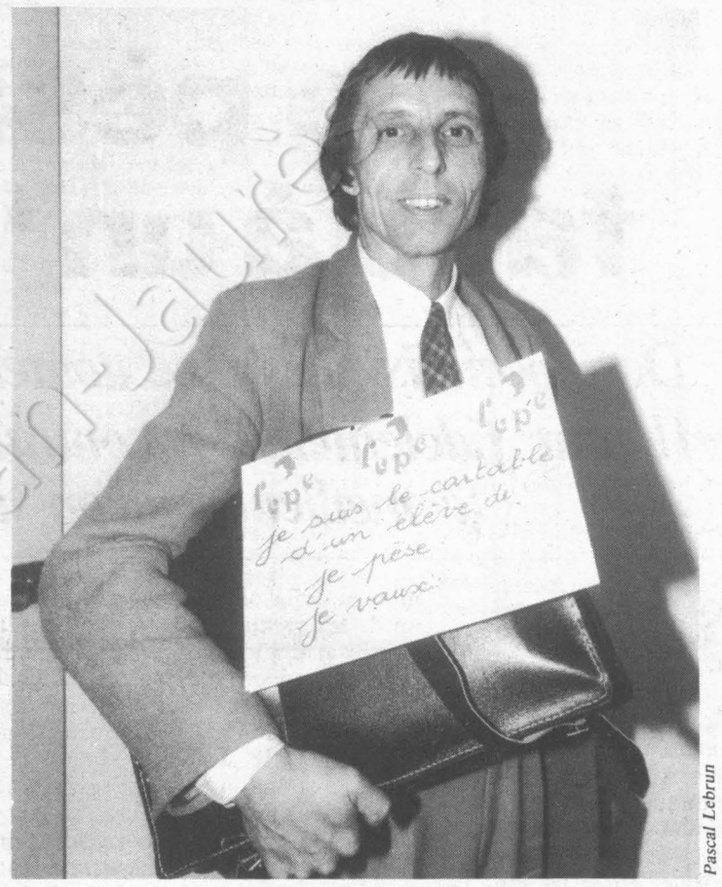

Pascal Lebrun



Jeune maître auxiliaire effectuant sa rentrée.

Restauration du service public

Alors ces cent jours du ministre Savary, « le ministre le plus coincé du gouvernement, le ministre qui a été le plus mangé par l'urgence du calendrier », selon l'expression de François Malcourant, constitueraient-ils un parcours sans faute ? Au ministère même on souligne les lacunes et les points noirs. « Le triomphalisme ne serait pas de mise » dit le ministre. Et ses collaborateurs détaillent les difficultés de la « restauration » de ce service public. Et d'abord le point noir du collectif budgétaire : pas d'augmentation des bourses ; seulement trois cent cinquante emplois de non-enseignants sur les douze mille six cents créés au collectif. Ce handicap a d'ailleurs été rattrapé au budget de 1982 puisque sur dix-sept mille nouveaux emplois, deux mille cinq cent cinquante iront au personnel non enseignant. Autre difficulté : environ quarante mille élèves qui désiraient s'inscrire dans un lycée d'enseignement professionnel ont été refusés, faute de place.

De tout cela, les syndicats qui sont loin d'être plus royalistes que le ministre sont bien conscients, même s'ils soulignent la lourdeur du passif ou de l'héritage. Jean-François Troglic, secrétaire général adjoint du Sgen, qui veut son syndicat « le plus exigeant sur la nature du changement », souligne qu'il faut « balayer d'abord une série de problèmes qui ont empoisonné le système ». Au ciel de ses inquiétudes le plus gros nuage est l'avenir des maîtres auxiliaires. Ces derniers seraient près de soixante-dix mille dont quarante mille dans le secondaire. Or les créations d'emplois du collectif ont bénéficié aux jeunes diplômés. Les maîtres auxiliaires retrouveront-ils du travail à la rentrée ? Le ministère a promis que tous ceux qui avaient un travail au moins à mi-temps lors des deux dernières années seraient assurés de retrouver au moins un mi-temps à la rentrée. Au Sgen, on attend, en tout cas, que la rentrée soit effective partout pour se prononcer sur cette innovation. On attend aussi qu'une mesure significative soit prise dès maintenant en ce qui concerne la résorption de l'auxiliariat. Mais surtout les enseignants de la C.f.d.t. attendent du gouvernement et tout particulièrement de leur ministère de tutelle un changement dans les pratiques : « Nous ne voulons plus que des gens compétents se contentent de concertations multilatérales mais décident seuls sur des problèmes qui engagent le pays. Il faut lancer un débat public et laisser aux gens le temps de se l'approprier et d'en discuter. »

Au Snes, qui syndique la majorité des enseignants du second degré, on insiste sur la formation des maîtres. La situation dans cet enseignement était devenue insupportable, dit-on, à cause de la multitude des formations des maîtres qui prenaient en charge de manière indifférenciée les élèves de même niveau. La formation initiale et continue des maîtres est une de ces grandes questions qui doivent être résolues rapidement. Elle engage tellement l'avenir, que le Snes demande la création de centres universitaires de formation des maîtres : « Pour aller plus loin dans la voie de la démocratie, dit Gérard Alaphilippe, le gouvernement doit lutter contre l'échec scolaire. Et pour cela les maîtres doivent être bien formés. » Le Snes qui est prêt à discuter sur tous les avantages que peuvent présenter les anciennes formations veut néanmoins que tous les enseignants (de la maternelle au bac) soient titulaires d'une maîtrise. Une position que le Snes défend depuis 1968 et qu'il espère bien voir prise en compte et au moins discutée avec le ministre : « Si nous voulons aller vite c'est que trente ans de retard ont été pris. » Une épine sur le lit de roses des relations entre le Snes et Alain Savary : le ministre a désigné une mission pour étudier le problème des centres universitaires de formation. Au Snes, on aurait préféré une discussion sans cet intermédiaire avec les syndicats.

Pour Gisèle Dessieux, il y a moins de points noirs que de questions ouvertes. Et parmi celles-ci, la responsable de la Fen ajoute à la formation des maîtres l'avenir du collège et la lutte contre l'échec scolaire. Après l'échec de la réforme Haby sur le collège unique on se félicite, à la Fen, que ce problème constitue une des préoccupations majeures d'Alain Savary. Quoiqu'il en soit la Fen se refuse à dire que tout va très bien et que tout baigne dans l'huile. Elle se refuse de même à ressasser les critiques sur tout ce qui est encore loin de la satisfaire en oubliant la volonté de changement exprimée et affirmée par le ministre de l'Education nationale et celui de la Fonction publique : « On sait simplement que ce sera long. » D'ores et déjà un calendrier a été adopté par Anicet Le Pors pour ce qui concerne la grille des salaires, la mise en ordre des rémunérations à moyen et long terme : « Nous sommes conscients, dit François Malcourant, que c'est dans le domaine des rémunérations que nous allons nous heurter aux contraintes les plus grandes. » Mais là aussi les syndicats ont un espoir en plus de justice. Et — Ouf ! — ils ont échappé à la cotisation chômage : « Ce qui aurait été déplaisant c'est que cette cotisation soit conçue comme une brimade, que les fonctionnaires apparaissent une fois de plus comme des « nantis ».

Tous les syndicats d'enseignants ont distribué des mentions « très bien » au gouvernement pour son action dans le domaine des libertés : les avertissements ou blâmes pour activités syndicales ont été annulés. Dans un certain nombre d'académies, les notes administratives baissées pour les mêmes motifs ont été rétablies. L'interdiction du droit de grève pour les directeurs des écoles primaires a été abolie. D'autres circulaires permettent aux enseignants d'exercer pleinement leurs droits syndicaux et le ministre de la Fonction publique a constitué un groupe de travail chargé d'étudier les améliorations qui pourraient être apportées par la loi à l'exercice des droits syndicaux et à l'extension des libertés dans la fonction publique. Et cependant, personne ne pense que le malaise enseignant, lequel a fait couler tant d'encre ces dernières années, puisse s'évaporer comme par miracle. D'autant que les pesanteurs hiérarchiques sont bien établies. Les chefs d'établissement ont été utilisés par le pouvoir précédent comme relais de sa politique autoritaire. Des premiers échos recueillis, auprès des enseignants de base, il semblerait cependant que les relations entre enseignants et direction sont en train de changer. Sur le mode de la détente.

Autres bons points distribués unanimement par le syndicat — et ceux-là tout particulièrement à Alain Savary — pour la création des zones d'éducation prioritaires. Ainsi dans certaines académies, en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus, des postes supplémentaires d'enseignants ont été attribués. Les classes à forte proportion d'enfants immigrés ou celles comprenant une majorité d'enfants de familles très modestes pourront ainsi être dédoublées : « C'est la première mesure de la lutte contre les inégalités que nous allons mener », remarque un des collaborateurs du ministre. Une façon aussi pour les gens d'un quartier, d'une commune de prendre leurs affaires en main. ●

Coll. Fondation Jean Jaurès

PARTI SOCIALISTE

Un seul texte, une seule liste

Pour la première fois depuis Epinay, les militants auront un texte unique. Situation exceptionnelle, frustrante ou rassurante?

PAR ANTOINE VIOLET

« COMMENT ces premiers mois sont-ils ressentis par les Français ? » Samedi matin, lors de la réunion du Comité directeur du P.s. c'est par cette question que Jean Poperen, secrétaire national, commençait le rapport du secrétariat national. Ce Comité directeur était important : c'était le premier après les vacances, le premier qui ne soit pas tenu « à chaud » depuis le 10 mai et, surtout, c'était le dernier avant le congrès de Valence qui se déroulera fin octobre. Les socialistes habitués à la logique de leurs institutions ont donné un nom à ce type de réunion : un Comité directeur de synthèse.

Mais avant d'aborder les problèmes du congrès, la première séance, celle du matin, était réservée au rapport du secrétariat national et à sa discussion. Les questions soulevées par Jean Poperen incitaient à la discussion. Car, si le P.s. doit prendre la mesure de ce qui a été fait depuis l'élection à la présidence de la République de François Mitterrand, il lui faut aussi définir son rôle, décider de ses actions. C'est sur ce point que portait la deuxième partie du rapport.

« D'abord mieux assurer la tâche d'information », proposait Jean Poperen. « Si l'on considère le bilan, de ce qui d'ores et déjà a été accompli, ou de ce qui est en cours, il est impressionnant », ajoutait-il. « L'avons-nous fait assez connaître ? A l'évidence, non. » Répondant à ceux qui pensent que c'est d'abord l'affaire du gouvernement, il précisait : « Peut-être faut-il remarquer que certains ministres ont été tout à la fois trop modestes et trop pressés. » Mais surtout il insistait sur ce qui est un des rôles spécifiques d'un parti — cet accélérateur du mouvement social —, les tâches de propagande. Rappelant que le P.s. avait assumé ce rôle lorsqu'il s'agissait de faire connaître ses idées, il ajoutait : « Nous devons l'assumer au moins autant, maintenant qu'il s'agit de faire connaître nos réalisations, celles du gouvernement qui est le nôtre tout en concrétisant, en localisant, en singularisant notre information. »

Mais surtout cette « information » ne doit pas seulement « descendre », elle doit en même temps « remonter ». « Car un pouvoir qui s'isole, surtout un pouvoir d'essence démocratique, est un pouvoir faible et, à terme, menacé ; et un pouvoir qui s'isole, c'est d'abord un pouvoir qui ignore. » Et cette tâche de propagande, d'information doit se doubler d'explication, de formation, de pédagogie.

Ensuite vient l'action : le P.S., « comme il l'a fait naguère dans l'opposition, doit organiser l'action, l'action unie des forces populaires pour surmonter les obstacles, vaincre sur le terrain les résistances à la politique dirigée par les socialistes ». Ce rapport aurait pu être une bonne introduction à la discussion générale car il répondait à une des grandes interrogations actuelles des militants : « A quoi va servir le Parti maintenant ? »

Les représentants des différents courants du Parti approuvant le rapport, la discussion fut brève ! Lionel Jospin prenait alors la parole pour présenter sa motion. Le Premier secrétaire du Parti rappelait que dans les discussions si l'unité du gouvernement n'était pas en cause, ce qui l'était, c'étaient les conditions de préparation du congrès, la démocratie dans le Parti, le respect des règles que le Parti s'est donné. Et pour montrer l'importance du débat, il lui a suffi de glisser « que se passerait-il si personne n'avait proposé de texte ? De quoi parlerions-nous ? » Rappelant au passage que pour gouverner le Parti « ensemble » il faut d'abord définir une ligne permettant la cohésion et la responsabilité. Les courants de pensées étant définis par les textes élaborés au moment des congrès, Lionel Jospin rappelait également que le respect des règles impliquait de « parler clair ». Et que pour réaliser une synthèse il fallait partir des motions en présence.

Car, si depuis le congrès d'Epinay aucune synthèse ne fut possible aux Comités directeurs précédant les congrès, les commissions des résolutions disposaient de textes pour débattre et les militants avaient pu, après, exercer leur choix.

Intervenant après Lionel Jospin, Bernard Derosier (courant B) expliquait que les membres de son courant « étaient pour la synthèse » ; Michel de la Fournière (courant C) que « l'important était de combattre ensemble » ; Véronique Neiertz (courant A) « que l'on ne fait pas la synthèse avec des absents » ; Georges Sarre (courant E) que son courant « appartenait clairement à la majorité ». Roger Fajardie (courant B) « que l'histoire se chargera des reclassements mais que pour les années à venir l'important était d'être unis derrière François Mitterrand ». Vint alors la désignation de la commission des résolutions... et une longue suspension de séance pour permettre à cette commission de travailler.

A 22 h 50, Louis Mermaz rappelle les membres du C.d. La commission a travaillé plus de six heures. Jean Poperen rend compte. Le résumé est simple. La commission disposait du texte de Lionel Jospin. Les courants B et E ont considéré que leurs contributions avaient valeur de motions. Le courant E trouvait inutile, compte tenu du texte de Lionel Jospin, de déposer son propre texte. La discussion eut lieu entre les représentants des courants A, B, E. « Nous avons cherché la synthèse entre ceux qui avaient déposé une motion, expliquait Jean Poperen, « et nous avons abouti à un accord ».

Dès lors les conditions de préparation du congrès étaient claires. Il n'y aura qu'un seul texte présenté au militant, qu'une seule liste de candidats aux organismes de direction. Certes Jean Poperen a rappelé que ceux qui n'avaient pas voulu participer à la discussion représentaient une des composantes du Parti et qu'il serait tenu compte de leur poids. Mais les militants socialistes vont devoir, eux qui avaient l'habitude de débats parfois sourcilleux, s'adapter à une situation nouvelle. La première réaction est connue : nombreux sont ceux qui vont se sentir frustrés d'un débat, d'une lutte, d'une victoire. Les plus nombreux, pourtant, auront compris qu'il importe de poursuivre sur la lancée de l'expérience passée. Depuis le congrès de Metz une ligne, des équipes ont permis au Parti de devenir ce qu'il est, d'accéder au pouvoir. Pour faire face aux tâches futures, il importe de renforcer, d'approfondir cette ligne, de conforter ces équipes. Le Parti socialiste est prêt pour cela. ●



Pascal Lebrun

Pierre Joxe, Pierre Bérégovoy et Christian Goux au Comité directeur, samedi dernier.

TRIBUNE

Consolider et avancer !

PAR GEORGES SARRE

L'ACCORD intervenu au Comité directeur n'est pas seulement le fruit de la sagesse, à un moment où le Parti socialiste assume les principales responsabilités dans le pays. Il a un sens politique.

Le débat interne et loyal au sein du Parti a toujours été notre règle, et il ne peut effrayer personne. Les exigences de solidarité gouvernementale n'ont pas de prise sur lui ; ce serait un faux prétexte d'affirmer que la discussion de plusieurs motions différentes deviendrait impossible, dès lors que les noms de membres du gouvernement ou de leurs amis proches figureraient au bas de ces textes. Non, en réalité, ce qui se jouera à Valence c'est la dernière phase du Congrès de Metz.

C'est en 1979 en effet qu'une majorité de militants décidaient de maintenir ferme le cap malgré les vents contraires. De toutes parts, on nous pressait de renoncer aux ambitions d'Epinay, de préférer à l'union de la gauche les délices de « l'autonomie du P.s. », de privilégier les lois du marché par rapport à l'appropriation collective des grands monopoles industriels. Sur le plan institutionnel, on nous sommait de conserver, après l'éventuelle élection d'un président de gauche, la majorité de droite à l'Assemblée. Notre archaïsme supposé était tenu pour le dernier obstacle d'une gauche vieillie et usée, qui ne savait pas pressentir les vivantes palpitations de la société civile ! Développer une vision globale de la société et de sa transformation revenait à sombrer dans le totalitarisme. Il fallait, pour ces chantres de l'après-socialisme, concentrer nos efforts sur les espaces conviviaux ou la vie associative. Bref, un débat nourri, intense, et qui n'était pas dénué d'intérêt et parfois de hauteur. Un débat tranché net par les militants, car la motion de Metz ne laissait pas de place à l'ambiguïté. Elle commandait aux socialistes de tenir bon, et renouvelait sa confiance à François Mitterrand pour faire prévaloir cette orientation.

Les événements nous ont donné raison. Les Français sont venus à notre rencontre. L'élection de François Mitterrand, la victoire des socialistes aux élections législatives ont enfin confirmé par les faits les choix qui étaient les nôtres. Cela veut-il dire que ce débat est clos ? Ce serait faire à nos camarades un bien vilain procès que de penser qu'ils ont renoncé à leurs idées, à ce qu'ils croyaient juste. Non, lorsqu'une ligne politique l'emporte, d'abord dans le Parti, ensuite dans le pays, cela ne signifie pas que l'autre ligne ait disparu. Cela signifie simplement que la réalité s'est imposée. Mais demain, si des difficultés surgissent, il faut que le Parti soit à l'abri d'interrogations. Déjà, il ne manque pas de voix pour vouloir minimiser la portée des changements de structure que nous voulons impulser : remplacer la nationalisation par la prise de contrôle, abandonner le contrôle des actifs industriels des banques nationalisables, mettre la sourdine à nos projets d'extension des droits des travailleurs, etc. Bref revoir nos propositions en baisse. Les arbitrages retenus par le président de la République, le gouvernement, le groupe socialiste vont pour l'essentiel dans le sens que nous avons toujours souhaité. Mais il est clair que ces débats reprendront. Voilà pourquoi les choix faits à Metz conservent toute leur actualité. Voilà la portée du congrès de Valence : les orientations de Metz ont été consacrées par les faits ; comment les ferons-nous entrer dans la réalité ?

On le voit, le congrès ne se tient pas à guichets fermés. Son intérêt majeur sera de débattre des rapports entre le Parti et le pouvoir d'Etat, et des priorités de l'action gouvernementale. Car une des clés de la réussite réside dans cette articulation. Il serait trop facile de séparer le Parti et le gouvernement de manière rigide : à l'un les grands principes, à l'autre le quotidien ; un Parti pur et dur, un gouvernement « allant au charbon ». Cette situation conduit en réalité à affranchir le gouvernement de tout lien avec le Parti socialiste. Le congrès sera l'occasion de savoir si nous nous retrouvons tous autour de cette préoccupation.

De la même façon, le Parti a vocation à débattre des priorités de l'action gouvernementale. Il faut que les militants socialistes expriment clairement leur volonté sur la politique économique et sociale. Le changement à la radio, à la télévision, dans la presse est encore très relatif. Qui ne voit que certains raisonnent selon des modes de pensée conformes à l'ancien système ? Les structures mentales restent les mêmes. Il en va de même dans de nombreux secteurs de la haute administration.

Dans notre immense effort pour changer la France, le Parti socialiste est au premier rang, et son rôle se révélera majeur dans les mois qui viennent. C'est pourquoi ce qui s'y passe actuellement est décisif. Le rassemblement des trois courants A, B, E, souligne l'accord de la nouvelle majorité sur les bases claires, qui sont celles du Parti d'Epinay. Nous voici à nouveau retrouvés autour d'une triple volonté : rupture avec le système, union de la gauche, avancée vers le socialisme autogestionnaire. Dix ans après le congrès d'Epinay notre choix sera toutefois plus aisé qu'aux origines du nouveau Parti socialiste. Parce que, de 1971 à 1981, peu à peu, nous avons su faire la preuve que le projet des socialistes devait devenir le dessein de la France. De 1971 à 1981, innombrables ont été les voix qui nous invitaient à changer de chemin, à renoncer ou à sacrifier aux modes. Le Ceres a toujours combattu fermement ces tentations. Nous avons fait la preuve que la victoire ne se payait pas de compromis mais de rigueur. Il en est de même aujourd'hui. Nous montrerons bientôt à Valence, par notre accord sur une ligne politique claire, que nous sommes prêts à faire face à l'avenir et à forcer les verrous du changement. ●

Pour gagner la guerre du vin

La guerre du vin est un fait. Le seul problème est de savoir si nous allons la gagner ou la perdre. Pierre Guidoni, élu de l'Aude, dévoile le jeu du grand négoce, celui plus occulte de la Maffia et la volonté du gouvernement français de sauver une de nos grandes richesses nationales

PAR PIERRE GUIDONI

RIEN de plus simple que le problème du vin, sur lequel on dit, et écrit, tant de sottises. Mais il faut d'abord réunir deux conditions : rompre avec la paresse intellectuelle, et oublier les idées reçues. A en juger par l'expérience, ce n'est pas si facile : une fois de plus, cette année, l'agitation des viticulteurs a servi de prétexte à une littérature affligeante, témoignant d'une ignorance totale. Quand les camions brûlent, quand la colère monte sur les quais de Sète, on envoie dans l'Aude ou l'Hérault de grands reporters qui observent les mœurs pittoresques de ces étranges peuplades, aussi exotiques que les Nambikwara du bon Levi-Strauss. Puis on n'en parle plus. Je sais par expérience qu'il est rigoureusement impossible d'intéresser qui que ce soit aux problèmes viticoles tant que les Comités d'action ne descendent pas dans la rue. Ce qui, soit dit en passant, suffit à faire comprendre pourquoi ils le font, et témoigne de leur utilité.

Au reste, il ne s'est pas passé grand-chose : simplement, dans ce domaine comme dans tous les autres, les socialistes font ce qu'ils ont dit, et appliquent, à un problème qu'ils connaissent bien, les solutions qu'ils avaient prévues, sans avoir besoin, faut-il y insister, des conseils de tel responsable en retraite, qui a consacré son éloquence, jusqu'au 10 mai, à appeler les viticulteurs à voter contre les « réformistes caméléons », ni des avis de tous ceux qui, comme lui, se sont efforcés de rendre impossible l'élection de François Mitterrand.

Qu'y a-t-il de surprenant à ce qu'un ministre de l'Agriculture, un Premier ministre, mis en présence des difficultés d'un secteur important de l'économie nationale, essaient de comprendre, dialoguent avec les principaux intéressés, puis adoptent les mesures qui paraissaient évidentes depuis longtemps à tous les hommes de bon sens ?

D'ailleurs, qui s'en plaindrait ? On croit porter contre les socialistes une accusation capitale, en les traitant d'idéologues. Mais c'était les responsables de l'ancienne majorité, Giscard et les siens, qui étaient farcis d'idéologie et de stéréotypes. Et quand les faits s'y montraient rebelles, on envoyait les C.r.s. Il est facile d'imaginer ce qu'aurait été la crise de cet été, avec Bonnet, Méhaignerie. On se souvient des morts de Montredon. Je préfère les méthodes de Pierre Mauroy : chacun ses goûts.

Commençons par les évidences : il n'est pas mauvais d'y insister. La première idée reçue, dont il faut se débarrasser rapidement si l'on veut essayer de comprendre, concerne la prétendue « surproduction » de vin. D'abord parce que le terme « surproduction » concernant une boisson, un produit alimentaire, est ambigu : on n'a jamais parlé de « surproduction » de bière, de whisky ou de coca-cola ; quand le marché faiblit, on le relance, on l'élargit, à grand renfort de publicité. Rappelons, pour les naïfs qui ajouteraient foi aux arguments habituellement utilisés contre le vin dans le cadre des campagnes anti-alcooliques — par ailleurs parfaitement justifiées, faut-il le dire —, que le vin, coupé d'eau dans 70 % des cas, est la boisson de table habituelle des Français, et qu'aucun pays étranger n'inclut la boisson de table dans ses statistiques de consommation d'alcool. D'où de trompeuses, mais effrayantes disproportions. Rappelons aussi que le Languedoc-Roussillon, où l'on boit du vin naturel, est la région de France où il y a le moins d'alcooliques, et de loin. Pour le vin, seul, les Français, seuls — on n'entend ce discours dans aucun autre pays — parlent de « surproduction ». Or, cette idée bizarre est, de plus, démentie par les chiffres.

Pendant dix ans au moins, jusqu'en 1977 environ, production et consommation se sont équilibrées, en moyenne décennale, en France et — on le sait moins — dans l'ensemble de la C.e.e. Mais le marché mondial, lui, est en pleine expansion : on plante à tour de bras en Argentine, au Mexique, aux Etats-Unis. A la veille de la révolution islamique, un immense vignoble allait être planté en Iran. L'Arabie saoudite met en valeur des milliers d'hectares, destinés à produire du jus de raisin. Et l'Espagne — à qui personne, au milieu de tant de bavardages sur l'élargissement de la Communauté, n'aurait le mauvais goût de parler de « surproduction » — est passée, en trois ans, de trente-cinq à cinquante millions d'hectolitres. Elle atteindra, dans trois ans — date fixée par Giscard pour son entrée dans la C.e.e. — soixante-quinze millions d'hectolitres, sans qu'aucune mesure n'ait été prise pour limiter sa production.

La vérité, lorsqu'on considère le problème sous le seul angle du réalisme économique — le vrai, pas celui des économistes — c'est qu'au rythme actuel de croissance de la consommation dans l'ensemble des pays développés, tous les pays dont le climat est favorable à la vigne, à l'exception de la France, pensent qu'il s'agit là d'une richesse précieuse, qu'il faut encourager, promouvoir. A l'échelle mondiale, il n'y a pas assez de vigne, pas assez de vin. Tous les pays le savent, sauf nous.

La deuxième évidence concerne les importations. Elles ne sont pas un « à-côté » du problème viticole. C'est l'inverse qui est vrai : depuis des décennies, ce sont les importations qui régissent la politique viticole, rythment toute la vie de la viticulture. C'est le grand commerce importateur qui a dicté aux gouvernements successifs les décisions à prendre.

Longtemps, la politique viticole ne s'est faite ni dans le Languedoc, ni rue de Varenne, mais à Bercy. Pour prendre un exemple classique, la création dans les plaines de l'Aude et de l'Hérault d'un vignoble de petits degrés est postérieure à la création du vignoble algérien. Il s'agissait, au contraire de ce qu'on croit, de couper le vin algérien pour le rendre consommable en France : un puissant hobby y veillait, et veillait aussi à faire croire l'inverse.

Ces temps sont depuis longtemps révolus, pour l'excellente raison qu'il n'y a pas de vin, en France, et en tout cas en Langudoc, qui ne soit consommable en l'état. Le pire vin de la pire coopérative du Midi viticole est incomparablement meilleur que le vin de coupage en bouteille plastique acheté au supermarché du coin. Tous les vacanciers en ont fait l'expérience. Le grand secret, c'est que les coupages sont parfaitement inutiles. On n'importe pas pour faire des coupages. On fait des coupages — de moins en moins, d'ailleurs — pour justifier les importations.

Pourquoi ? Pour des raisons parfaitement claires, et d'ailleurs très logiques. Il s'agit, d'une part, de réaliser des bénéfices considérables, par des mécanismes simples, qui nécessitent peu d'imagination. D'autre part, de tenir la bride courte aux producteurs français, en bloquant les prix intérieurs du vin au niveau du prix du vin importé : le système fonctionne depuis vingt ans avec la bénédiction des pouvoirs publics, et à la grande satisfaction du grand commerce.

Dans la C.e.e. les échanges se font, pour l'essentiel, entre la France et l'Italie. On admettra, pour la commodité de l'exposé, que le produit importé d'Italie correspond à la définition légale du vin, produit de la vigne et non de manipulations chimiques, et qu'il vient réellement d'Italie, sans avoir été baptisé « italien » après une brève escale dans un port de la péninsule : ce qui nous entraîne déjà loin de la réalité. Depuis des années, chaque fixation du taux des monnaies vertes — la lire verte pour le vin est toujours savamment baissée pour maintenir un décalage important avec le franc vert —, chaque dévaluation de la lire, répercutée sur les prix agricoles avec plusieurs semaines ou plusieurs mois de retard, font de la simple importation du vin d'Italie en France — quelle que soit la destinée ultérieure du produit importé — une des opérations les plus fructueuses du commerce international. Quelques sociétés multinationales — on les compte sur les doigts d'une main — monopolisent ce trafic, sur lequel tout le monde ferme les yeux ; et tout va pour le mieux dans la meilleure Europe libérale possible.

La deuxième fonction des importations — peser sur les prix — n'est pas moins évidente. C'est — du point de vue du grand négoce — une réussite : le prix du vin de table payé au producteur a doublé depuis 1958, alors que tous les prix étaient multipliés par dix. Il est vrai que huit millions d'hectolitres de vin importé à 10,50 francs ou 11 francs le degré hecto, à mettre en rapport avec la trentaine de millions d'hectolitres produits en année moyenne par le Midi viticole, constituent une dissuasion absolue. Rappelons que, théoriquement, le « prix minimum » de Bruxelles approche les 15 francs... Là aussi, la destinée du produit importe peu et l'on comprend comment la pratique communautaire des distillations à prix garanti nourrit le mécanisme au lieu de le combattre. L'important est que le vin importé soit mis en marche, maintenant, par sa seule présence, l'ensemble des prix au niveau le plus bas possible, et permettant ainsi au grand commerce de conserver, voire d'élargir, ses marges bénéficiaires. Voilà les deux raisons pour lesquelles on importe du vin d'Italie : il n'y en a pas d'autres.

On comprend mieux, dès lors, les réactions qui ont salué la prise en compte, par le gouvernement, des revendications des producteurs. Si tout cela se sait, si l'on met fin à ces pratiques, c'est tout un monde de combines et d'argent vite gagné qui s'étiole et disparaîtra. Il faudra, un jour, faire toute la lumière sur les protections dont jouissaient les rois de l'importation, sur la manière dont ils se sont rendus indispensables aux gouvernements successifs, sur leurs liens avec les hommes et les partis de l'ancienne majorité : dans ce domaine, rien ne nous surprendra.

C'est dire que la politique viticole nouvelle rompra avec la logique profonde qui était celle de l'ancien gouvernement, et qui conduisait à favoriser, dans la viticulture comme dans les autres branches de l'agriculture française, l'intégration verticale sous couvert d'interprofession : ce qui équivaut à faire gérer harmonieusement un poulailler en nommant, comme responsables, autant de renards que de poussins. La viticulture a été en fait gérée par le grand négoce pendant toute la durée de l'ancien régime. A l'avenir, elle sera gérée par les producteurs : et voilà tout le sens de l'Office des vins.

La guerre du vin est un fait. Le seul problème est de savoir si nous allons la gagner ou la perdre. Mais l'Europe ? La libre circulation des marchandises à l'intérieur de la Communauté ? La situation des producteurs italiens ? L'autorité de Bruxelles ?

Disons d'abord qu'il est stupéfiant qu'il ait fallu attendre le gouvernement de Pierre Mauroy pour entendre exprimer cette opinion si simple : « Au-delà du règlement, il y a le bon sens. » Chacun sait — même si personne n'ose le dire — que le règlement européen sur le vin est un écheveau incohérent, vingt fois remis sur le chantier, de mesures dont la plupart se sont révélées inapplicables, ou franchement absurdes. Chacun sait également que l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal est impensable tant que ce règlement sera en vigueur. Il est temps d'en finir avec ce fatras bureaucratique, et de bâtir du neuf, sur une table rase. Si la Commission des Communautés ne le sait pas encore, elle doit s'en convaincre, au plus tôt : c'est, au plan européen, l'une des conséquences les plus évidentes de la victoire de la gauche en France.

Il faut partir d'une réalité, à laquelle personne ne peut rien : la France est et restera pour longtemps sans doute le seul pays viticole où l'on puisse contrôler l'application d'un règlement européen. Dix ans après l'ouverture du « Marché commun du vin », personne ne peut dire combien l'Italie produit de vin, où et comment. Tandis que les Français se plient à une réglementation européenne tatillonne jusqu'au ridicule, l'Italie n'a pas de cadastre viticole, pas de contrôle effectif des arrachages et des plantations, pas de surveillance réelle de la circulation des vins et des alcools, et elle n'a pas davantage la maîtrise des échanges douaniers ou des transactions aux frontières. On pourrait en dire autant de la Grèce, entrée dans le Marché commun sur la base d'une argumentation purement sentimentale, sans négociation sérieuse sur les problèmes agricoles, et qui s'est livrée aussitôt, sur le vin et les fruits, à des manœuvres stupéfiantes mais incontrôlables, faute de statistiques et d'administration, faute d'Etat.

Il faut savoir, par exemple, que l'essentiel du déséquilibre actuel ne vient pas des régions traditionnelles viticoles d'Italie, mais de Sicile, c'est-à-dire d'un vignoble récent, qui a connu une expansion foudroyante pendant que les Français, fidèles aux injonctions de Bruxelles et obsédés par la volonté de liquider au plus tôt le vignoble méridional, s'employaient à mettre en œuvre leurs plans d'arrachage. Il faut savoir que la Sicile, région autonome, vote ses propres lois, et a mis au point un système d'aide à l'exportation qui permet aux négociants d'être entièrement remboursés des frais de transports, et de livrer le vin dans n'importe quel port d'Europe à prix coûtant. Il faut savoir que la Sicile produit des vins blancs de fort degré, invendables en l'état sur le marché international, et qui se transforment donc mystérieusement en rosés avant d'être vendus à l'étranger, où ils grossissent le volume des vins rouges. La C.e.e. ne connaît pas le rosé, mais uniquement les blancs et les rouges, entre lesquels le coupage est interdit. Mais on peut mélanger les rosés et les rouges. Le vin blanc de Sicile devient donc un rosé pendant le transport, puis un rouge après coupage. Ces manipulations ont concerné, l'an dernier, quatre millions d'hectolitres de vin sicilien.

Il faut savoir — et c'est peut-être l'essentiel — qu'il n'y a pas de « producteurs » siciliens, au sens que nous donnons à ce mot en France. Les fabricants de vin achètent le raisin aux paysans, à un prix dérisoire, et assurent eux-mêmes la suite. La question à mille francs est celle-ci : qui, en Sicile, est assez puissant pour maintenir les paysans dans l'obéissance par la terreur, faire respecter un prix d'achat du raisin aussi bas que possible, faire voter par le Parlement sicilien les lois qui conviennent, obtenir que Rome ferme les yeux, organiser et financer l'exportation systématique de la quasi-totalité de la récolte, contrôler les bateaux et leurs équipages, neutraliser la douane au point que toutes les transactions se font depuis dix ans sans documents douaniers ? Qui a imaginé et monté cet immense trafic ? Il y a deux ans, un des principaux négociants de Marsala ne se gênait pas pour avouer à la presse que tout, en matière de vin sicilien, dépendait de la maffia. Mais c'est le secret de Polichinelle : il n'y a qu'à Bruxelles — dont les subventions sur le concentré de tomates ont permis à la Camorra napolitaine de gagner impunément, l'an dernier, des milliards de lires — qu'on ne le sait pas, ou qu'on ne veut pas le savoir.

Reste un grand principe : la liberté de circulation des marchandises à l'intérieur de la Communauté. Ce principe doit être respecté. Mais où a-t-on vu que le vin circulait librement dans la C.e.e ? En Angleterre, en Allemagne, au Danemark, en Irlande ? Ou même dans le Bénélux ? L'Europe de la bière est défendue par des droits d'accise, une protection douanière qui constitue un obstacle presque infranchissable à la circulation du vin. Le vin circule librement entre l'Italie et la France. Un point, c'est tout. On peut imaginer un accord — hautement souhaitable — qui permettrait au vin de circuler librement dans l'ensemble de la Communauté. Tant que cet accord n'est pas conclu, le principe ne vaut rien, ne peut pas nous être valablement opposé. Et le reste n'est que bavardage, notamment l'argument du déséquilibre des échanges agro-alimentaires entre la France et l'Italie. Que reste-t-il de l'Europe, si chacun se livre à ces comptes d'apothicaire, secteur par secteur ? Sommes-nous en économie ouverte, oui ou non ? Et si c'est un chantage — laissez-nous faire n'importe quoi en ce qui concerne le vin, sinon... — que reste-t-il de l'esprit du Traité de Rome ? Des rapports de force ? Sans doute, et c'est bien ce que nous pensons.

Alors, que faire ? Partir du commencement, et d'un principe simple, qui pourrait être celui-ci : il faut en finir, progressivement, avec le vin « matière première », résultat de mélanges, de manipulations et de coupages, et mettre à la disposition du consommateur des vins d'origine, vendus en l'état. Des vins italiens ? Bien sûr, il en est d'excellents. Des vins de Sicile ? Pourquoi pas ? Si on laisse les producteurs français vendre leur vin tel qu'il est, à un prix convenable, ils ne craignent aucune concurrence, chez eux, dans la C.e.e. ou sur le marché mondial. Libre circulation des vins, dans toute la Communauté, avec des règles qui garantissent une concurrence loyale. Mais de vins du Languedoc, de Provence, de Toscane ou d'Ombrie. Pas ce breuvage indéfinissable, cette chose qui — comme dit l'Ecriture — « n'a de nom dans aucune langue ». Le vin « produit dans différents pays de la C.e.e. » est une monstrueuse aberration. Imagine-t-on la même logique appliquée aux autres productions agricoles ? L'intérêt des producteurs — de tous les producteurs de la C.e.e. — mais aussi des consommateurs, est que cette anomalie disparaisse au plus tôt. Le vin doit redevenir un produit naturel, élevé par des paysans sur un terroir identifiable, mis en marché avec ses caractéristiques propres, son goût particulier, ses qualités et ses défauts. Bref, un produit agricole, et pas la matière première d'une industrie.

La règle de l'Europe unie, c'est de permettre aux productions de chaque pays d'être vendues sur un pied d'égalité dans tous les autres : ce n'est pas de tout mélanger pour créer un produit unique. Voilà pourquoi le gouvernement français va pénaliser les coupages, en attendant, sans doute, d'aller plus loin. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le consommateur y gagnera. Il faut, par ailleurs, que les Français s'habituent à considérer la viticulture comme une de nos grandes richesses nationales. Les Italiens ont eu raison : pendant que nos gouvernants gémissaient sur la « bibine », se lamentaient d'avoir à traîner, comme un boulet, ce Midi viticole incompréhensiblement attaché à ses vignes, ne parlaient que d'arrachage et laissaient mourir la recherche œnologique, les Italiens pensaient à l'exportation, plantaient, brisaient la concurrence en aidant leurs exportateurs à pratiquer des prix de dumping, entreprenaient la conquête méthodique du marché mondial, nous balayaient en quelques années de l'immense marché américain. A nous à présent de profiter de la leçon. Et Bruxelles doit comprendre que le gouvernement français a, de ce point de vue, totalement changé d'orientation, n'accepte plus le partage qui s'était tacitement imposé, et qui laissait le vin à l'Italie ou à l'Espagne. Nous devons aussi agir sur le plan intérieur, et c'est sans doute l'essentiel, au-delà de la création du véritable Office des vins qui sera votée en 1982.

Sur le plan de la qualité, d'abord. Beaucoup a déjà été fait : une des raisons de la colère des viticulteurs du Midi est précisément de voir réduit à néant, par les mécanismes que nous avons décrits, l'immense effort d'équipement, d'amélioration des techniques de vinification, de



FESTIVAL

Les planches pourries de Deauville

Prenant prétexte d'une déclaration de Jack Lang ne jugeant pas utile de se rendre au festival du cinéma américain, "la grande presse" de droite et les médias ont monté un procès digne des plus belles années du stalinisme

PAR SERGE RICHARD

« ALLEZ, les petits gars, à vos baïonnettes ! », fit Jack Lang en rajustant ses bandes molletières. Il flottait, dans la tranchée, une riche odeur d'héroïsme, de camembert et de baguette parisienne. Tout le monde coiffa son béret pendant que Lang, montrant au loin une bannière étoilée, se mettait à tonner : « Ils ne passeront pas ! »

Ce bout de film inédit, c'est le scénario délirant qu'une partie du « monde du cinéma », relayée par des médias bien intentionnés, a fabriqué la semaine dernière et essayé de faire avaler à l'opinion. A partir de simples déclarations du ministre de la Culture expliquant son absence au festival du film américain à Deauville par cette évidence : la pénétration massive du cinéma d'outre-Atlantique en Europe n'a nul besoin d'un encouragement officiel.

Or, le festival de Deauville, même si cela ne se dit pas trop haut chez les chroniqueurs de cinéma — on ne va pas se faire exclure des invitations l'année prochaine, tout de même ? — ce n'est jamais qu'une vaste opération de « promotion ». Publicité pour cette station balnéaire : quoi de plus normal, surtout si l'on n'a plus, comme argument touristique, que les apparitions falotes de l'ex-ministre Michel d'Ornano ? Et publicité pour le cinéma des « majors » du cinéma américain : pourquoi pas, également ?

Simplement, il serait plus honnête d'annoncer le couleur, comme le titre de « Télérama » — qui n'a rien d'un libelle gauchiste — pour rendre compte de Deauville : « La suprématie du dollar ». L'astuce des responsables du festival, tous deux publicistes-journalistes « promoteurs » — ils s'y retrouvent, entre toutes leurs casquettes ? — n'y fait rien, pas plus que l'indulgence complice de « festivaliers » pas fâchés de s'offrir un extra d'une semaine de bord de mer : malgré un ou deux paravents culturels (rétrospectives, etc.) et l'alibi de quelques productions indépendantes, le festival n'est qu'une tête de pont de la seule Motion picture export Association. Pourquoi, diable, Jack Lang s'en serait-il fait le faire-valoir ?

Fort limpide, l'affaire en serait restée là si la droite n'avait pas cru y voir l'occasion d'une bonne exploitation politico-journalistique. Grâce à un double trucage dont l'analyse mérite bien quelques lignes, si l'on veut vérifier une fois de plus comment l'information fonctionne en France.

Jouant à fond sur le titre abusif que « le Journal du dimanche » d'Etienne Mougeotte avait — innocemment ? — collé sur son interview de Jack Lang, une partie de la presse audiovisuelle et l'ensemble des journaux de droite y sont allés d'un pas allègre. Dans la presse Hersant, le problème est posé tout en finesse : « Cinéma américain ou pas » ; suit une déclaration d'Anne d'Ornano, maire de Deauville, qui accuse Lang de « ne pas vouloir prendre en considération (?) le cinéma américain ».

Le bouquet, on y arrive grâce au « Quotidien de Paris », constamment à l'affût de la moindre vétille exploitable contre le gouvernement ou contre le P.s. (la captation de la clientèle du « Figaro » vaut bien une messe).

Relisons le propos de Lang : « Il serait paradoxal qu'un ministre français de la Culture se rende à un festival assurant la promotion des films américains alors qu'il n'a pas encore agi en faveur du cinéma français. Il y aurait là une anomalie, de la part du gouvernement, à venir apporter son soutien à une industrie déjà influente et puissante. » Où peut bien être la « gaffe ministérielle » qu'annonce un titre énorme du « Quotidien » ?

D'autant que ce journal insiste, sur trois pages spéciales : il s'agit d'une « ligne inquiétante », « le boycott artistique (?) se réduit à la politique de l'autruche », « que serait notre littérature si, suivant les conseils de Jack Lang (sic), elle s'était refermée sur elle-même ? » Il y a même une déclaration de ce vieux gaulliste d'Alexandre Astruc : « En introduisant le protectionnisme en cette matière, on revient tout simplement à Vichy ! » (d'ailleurs, Jack Lang n'a jamais été très explicite sur ses activités sous l'Occupation, pendant les récrés de l'école maternelle...), mieux encore : « le Quotidien » a déniché un « universitaire écrivain » pour crier « au protectionnisme culturel, au kulturkampf » de Lang.

A partir de là, difficile de discerner ce qui relève de l'arrière-pensée politique et ce qui fait partie des fantasmes peuplant certaines têtes depuis le 10 mai. Mais il est comique que ces aberrations tirent prétexte des paroles d'un Jack Lang, antithèse vivante — du festival de théâtre de Nancy jusqu'à la cérémonie présidentielle du Panthéon, en passant par la fête du Trocadéro avant les élections européennes — du recroquevillement hexagonal. Jack Lang est assez grand pour se défendre. Mais on est bien obligé d'y insister ici, dans la mesure où le procès d'intention visait l'ensemble des socialistes français. Car beaucoup des commentaires ont donné à croire que leur réflexion sur le cinéma a un arrière-goût de nationalisme crispé : qu'on demande ce qu'ils en pensent à Marco Ferreri ou Peter Fleischmann, participants l'an dernier, à Hyères, du colloque européen du P.s. sur le cinéma.

Ici intervient le second trucage effectué avec « l'affaire de Deauville » : faire croire que, en bon socialiste, le ministre s'en est pris à « l'art » cinématographique américain et non aux trusts spécialisés d'outre-Atlantique. La « confusion » est délibérée, à l'évidence.



Jack Lang au vernissage de l'exposition Picasso samedi dernier à La Courneuve.

Sygma

Sinon, pour nous en tenir à ce journal, nous pourrions renvoyer les intéressés à la collection complète de « l'Unité ». Ils y verraient quelle place, face à la production nationale jugée sans complaisance, y est faite depuis neuf ans — et sans compter les petits maîtres — aux Huston, Kubrick, Cassavetes, Altman, Spielberg, Coppola, Pollack, Schatzberg, Mankiewicz, Scorsese, Lucas, etc. D'ailleurs, qui peut se dire amateur de cinéma s'il ne vit pas une éternelle histoire d'amour avec le cinéma américain ?

Or, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Mais de la massive irruption d'un « produit », sélectionné dans le sens le plus commercial — en fait, les Etats-Unis n'exportent pas toute une partie, créative, de leur cinéma américain — qui envahit le marché européen au point d'asphyxier les autres produits. Et, jusqu'à présent, sans contrepartie : on peut espérer que la « mission Bredin » de réforme du cinéma émettra, sur ce point, des propositions hardies...

Voilà donc ce qu'il faut préserver de ce rouleau compresseur que constitue le système industrialo-commercial des compagnies « majors » américaines (et non, encore une fois, de l'art cinématographique américain) : un espace de vie à partager entre d'autres productions étrangères — Allemagne, Italie, Angleterre, Suède, Hongrie, Pologne, U.r.s.s. (et pas seulement la Russie), Espagne, Maghreb, Afrique, Egypte, Inde, Amérique latine, Canada, Japon... — et une cinématographie française rénovée. La qualité, on aura l'occasion d'y revenir dès la réforme engagée, vaut toutes les mesures protectionnistes du monde.

A moins — mais il faudrait s'entendre sur les mots — qu'on appelle « protectionnisme » la sauvegarde d'une identité culturelle. Et quel socialiste ne s'inquiéterait de voir une fois de plus, dans le grand jeu mondial du capitalisme, les multinationales — que sont les « majors » américaines — avancer leurs pions inexorablement ?

On voudrait croire, alors, à l'étourderie du Nostradamus recruté par « le Quotidien de Paris » lorsqu'il écrit froidement, à propos de l'incident de Deauville : « La sinistre époque stalinienne (...) est-elle de nouveau, à gauche, à l'ordre du jour ? »

Ou nous faut-il retourner la question : dès qu'il s'agit d'essayer de discréditer les socialistes, les sinistres procédés du stalinisme — comme de truquer une déclaration pour lui faire dire quelque chose d'autre — aussitôt répercutés par le tamtam des médias ont-ils été récupérés par la droite ? ●

réencépagement, accompli dans la dernière période. Cet effort doit être reconnu, y compris, provisoirement, sous la forme d'aides spécifiques aux viticulteurs en difficulté. Il doit être poursuivi, avec l'aide des pouvoirs publics, nationaux et européens. Sur le plan des structures, ensuite. Le problème du foncier — qui commande l'installation des jeunes — est plus décisif encore dans le cas d'une culture perenne comme la vigne que pour les autres secteurs du monde rural. Ajoutons que dans une région comme le Languedoc — ou la Provence — où la spéculation foncière d'origine touristique pèse lourdement sur le prix des terres, la maîtrise du foncier par les agriculteurs — à travers les offices fonciers cantonaux — est particulièrement urgente.

Sur le plan de la commercialisation, enfin. La région Languedoc - Roussillon, par la création du Cepraco et du Cevilar, (le Cepraco réunit, pour la mise en œuvre d'un programme de développement agricole, élus régionaux et représentants de la corporation. Le Cevilar, Comité économique rassemble l'ensemble des fédérations de caves coopératives et s'appuie sur les « pôles » les plus dynamiques : il s'est doté, notamment, d'un efficace « G.i.e.-exportation »), a montré la voie à suivre : il faut à présent passer à la dimension supérieure, et donner à ces expériences les moyens de gestion qui leur manquent ; la viticulture méridionale peut se prendre en charge elle-même, à condition d'y être encouragée. Elle le peut, et tout indique qu'elle y sera contrainte : nous n'avons pas le choix. Si l'on peut espérer qu'une moralisation des circuits commerciaux et un assainissement des mœurs raniment un négoce local aujourd'hui moribond, il n'en est pas moins vrai que la viticulture — et notamment la coopération qui en est la force essentielle — devra très probablement, dans les années qui viennent, assumer, par l'intermédiaire des instruments qu'elle se sera elle-même donnés, une bonne partie des tâches de mise en marche, de commercialisation et même de distribution. Il n'est pas exclu que dans un délai relativement bref, les organisations de producteurs aient à prendre le contrôle de quelques-uns des principaux outils de commercialisation existants. Lourde responsabilité, et, là aussi, l'appui des pouvoirs publics sera précieux.

Mais c'est la conséquence logique, et au fond inévitable, du changement de politique viticole dont nous avons esquissé les contours. Si l'ère pendant laquelle les négociants dictaient leur loi aux producteurs est terminée, les producteurs devront devenir leurs propres négociants : immense mutation qui demande des esprits jeunes et sans préjugés.

Au-delà, il faudra encore s'équiper, améliorer la vinification et les cépages, développer les techniques de pointe déjà utilisées dans d'autres pays, irriguer et parfois reconvertir. Un grand effort, soutenu, prolongé dans le temps, doit être mené en faveur de l'agriculture méditerranéenne, en Languedoc et en Provence. Les deux régions en sont conscientes. En unissant leurs efforts dans le cadre du P.a.m. (projet agriculture méditerranéen) elles voulaient, dès avant les élections présidentielles, agir de façon coordonnée en faveur de leurs agriculteurs ; il faut repenser ce projet, aujourd'hui, en fonction d'un double changement : la formation d'un gouvernement favorable à l'agriculture méditerranéenne d'une part, mais aussi les nouveaux pouvoirs dévolus aux régions grâce à la loi de décentralisation. Ne peut-on pas imaginer, par exemple, que l'Etat, les départements et les régions concernés élaborent ensemble, dans le cadre du plan de cinq ans qui entrera en vigueur en 1983, les mesures permettant la sauvegarde et le développement de l'agriculture méditerranéenne, mesures qui seraient cofinancées sur une base pluri-annuelle ? Je suis certain que les régions, pour leur part, y sont prêtes, et que les organisations professionnelles s'y associeraient volontiers.

Combien tout cela coûtera-t-il ?, demandent les imbéciles. Moins que la liquidation du vignoble méridional, moins que la disparition du vin français sur le marché international, moins que l'exode de la population rurale et son hypothétique reclassement, moins que l'indemnisation des chômeurs dans une région où le taux de chômage est déjà le double de la moyenne nationale. Et moins, en toute hypothèse, que les mesures ponctuelles de distillation et de soutien des cours que les gouvernements et la C.e.e. sont obligés de mettre en œuvre, depuis des années, pour éviter une explosion sociale. Cela coûtera beaucoup moins que la mort lente du Midi et que les milliards déversés depuis si longtemps pour obliger nos régions à faire autre chose que ce qu'elles souhaitent faire, ce à quoi la nature les a vouées.

Il faut toujours en revenir aux origines. En 1907, à l'issue de la grande révolte des vignerons, Ernest Ferroul, maire de Narbonne, appelait de ses vœux le temps où l'on verrait « le travail affranchi, le Midi libéré, la vigne sauvée. » C'est encore, c'est toujours, la tâche des socialistes. ●

Salvador : la pioche contre le bulldozer

PAR MAURICE LEMOINE

TRENTE mille morts depuis octobre 1979. La barbarie. Mais, sur le terrain militaire, l'armée salvadorienne piétine. Elle s'était donné de mai à août pour éliminer la guérilla, avait annoncé qu'elle allait profiter de la saison des pluies pour lancer de vastes opérations. Un certain Gérardo Le Chevallier, directeur général de l'Institut salvadorien du tourisme se disait même persuadé, en juin dernier, que « les refuges de guérilleros découverts par l'armée en ce moment ainsi que les tunnels, tranchées et campements, deviendront une grande attraction pour le tourisme international ».

Il est vrai que l'objectif était d'importance pour la junte salvadorienne de gouvernement. Elle annonce des élections pour l'année qui vient, n'ignore pas que ces élections, pour avoir un minimum de crédibilité sur le plan international — car le peuple salvadorien n'entretient aucune illusion quant à l'honnêteté d'un processus contrôlé en première et dernière analyse par les militaires — devraient se dérouler sur les bases d'une ouverture démocratique et dans des conditions d'apparente normalité. Mise en veilleuse de la répression, suppression de l'état de siège et suspension du couvre-feu sont donc nécessaires et se révéleraient à la limite possibles sans la présence active de l'opposition armée qui crie à la supercherie à la face du monde. La population flotte dans un état de terreur permanente, les mouvements de masses tels qu'ils existaient auparavant dans les villes et les campagnes ont été laminés et ne peuvent se perpétuer que dans la clandestinité. Dans ce silence des cimetières la junte aurait le champ libre pour faire passer l'image modérée et démocratique qu'elle tente, contre toute vraisemblance, d'accréditer, sans l'action et la voix du Front démocratique révolutionnaire (F.d.r.).



Les guérilleros défoncent à la pioche les voies de communication.

Or, en l'absence de toute opposition légale et visible, seuls les combattants du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.m.l.n.) donnent aux politiques du F.d.r. leur représentativité. Il s'agit donc, avant toute chose, d'éliminer ce bras armé de l'opposition, le seul à pouvoir « s'exprimer », pour pouvoir contester au F.d.r. une base populaire dans le pays.

Les forces armées salvadoriennes ont renforcé leur offensive. Ne pouvant reprendre et occuper les territoires contrôlés par le F.m.l.n., elles s'efforcent de lancer de grandes opérations ponctuelles pour surprendre, encercler et anéantir. Elles n'ont pu, à ce jour, atteindre leurs objectifs.

Depuis la moitié du mois d'août, la guérilla a multiplié les succès, détruit huit ponts importants, occupé des villages, récupéré des stocks de matériels militaires, plongé une bonne partie du pays dans l'obscurité après avoir détruit une série de pylones à haute tension en provenance de la centrale Cerron Grande, située dans le nord du pays. A ce jour, sept des dix hélicoptères envoyés en début d'année par les Etats-Unis sont inutilisables, endommagés par les tirs de la guérilla.

Comme toujours lorsqu'elle se trouve en situation d'échec, la répression se retourne alors sur des « objectifs » plus faciles à atteindre. Au 29 août dernier, une vague de décapitations avait fait une centaine de victimes parmi la population civile. ●

Avec les "campas" de Chalatenango

CINQ heures du matin. Une porte s'ouvre brutalement sur la pièce dans laquelle une demi-douzaine d'hommes terminaient leur nuit, couchés à même le sol. Le jour entre, et le ciel jaune, ocre et violet, empli de brume et de soleil déjà resplendissant, en train de naître. C'est le retour de la patrouille de nuit. Après un court brouhaha, le bruit sec des fusils que l'on pose et les jurons d'hommes qui se lèvent, on n'entend plus que des rires de femmes et le claquement sec des mains sur la pâte à tortillas, là-bas, près des cuisines de la guérilla.

Bientôt, après le lever des couleurs, la distribution des tâches de la journée et un petit déjeuner frugal — haricots noirs et tortillas — d'autres groupes armés vont s'enfoncer à travers la vaste zone du front nord, reprendre le harcèlement incessant des forces armées réfugiées dans les pueblos. Déjà le campement s'agite, fourmilière matinale. Des « compas » (de compañero, camarade) nettoient leurs armes, des miliciens du génie creusent des tranchées, d'autres partent, accompagnés d'une escorte armée, pour couper les voies de communications de l'armée en défonçant les routes — c'est la guerre de la pioche contre le bulldozer —, d'autres encore rejoignent leur poste de garde. Partout aux alentours, une population relativement nombreuse se dirige vers ses occupations. « Nous sommes actuellement en situation d'offensive sur ce front et, en même temps, nous repeuplons des zones qui avaient été

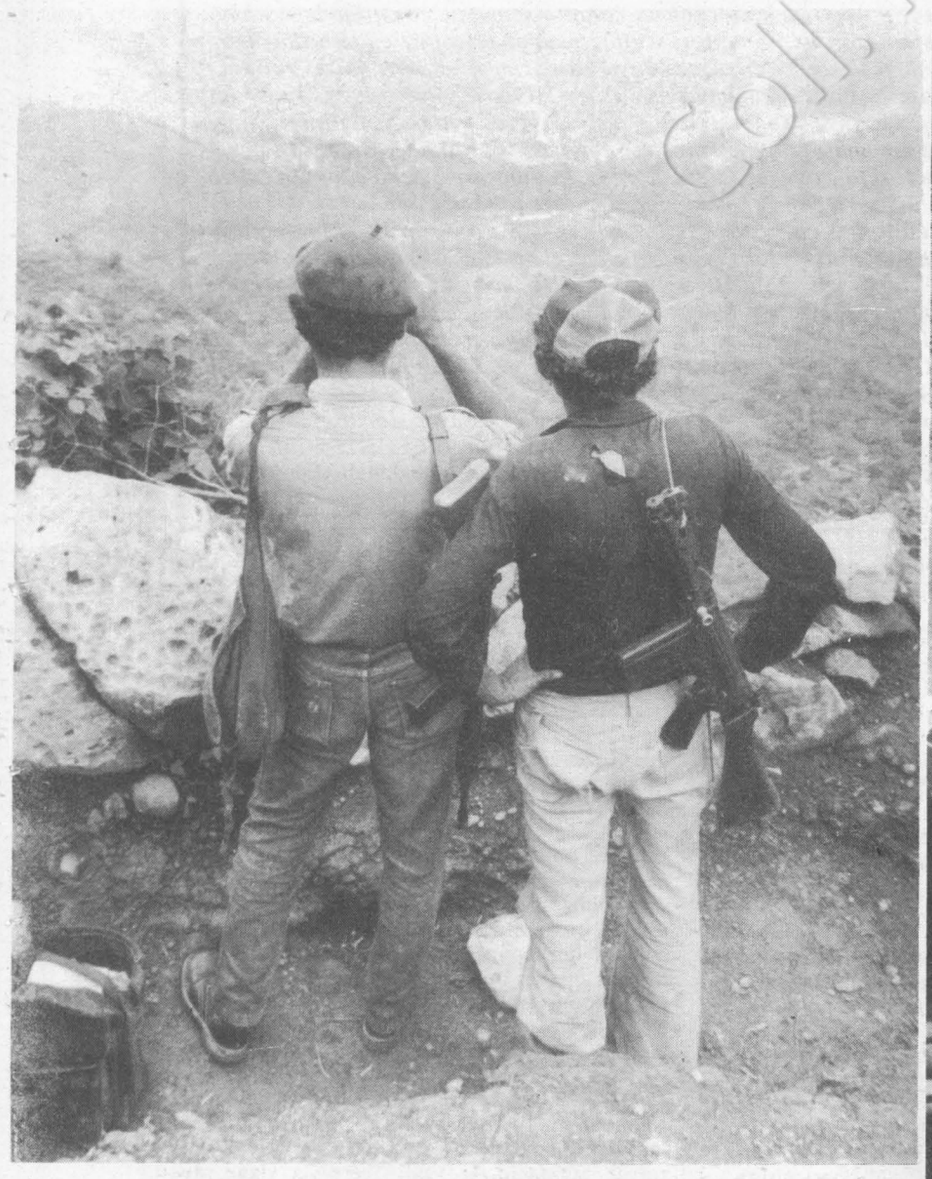



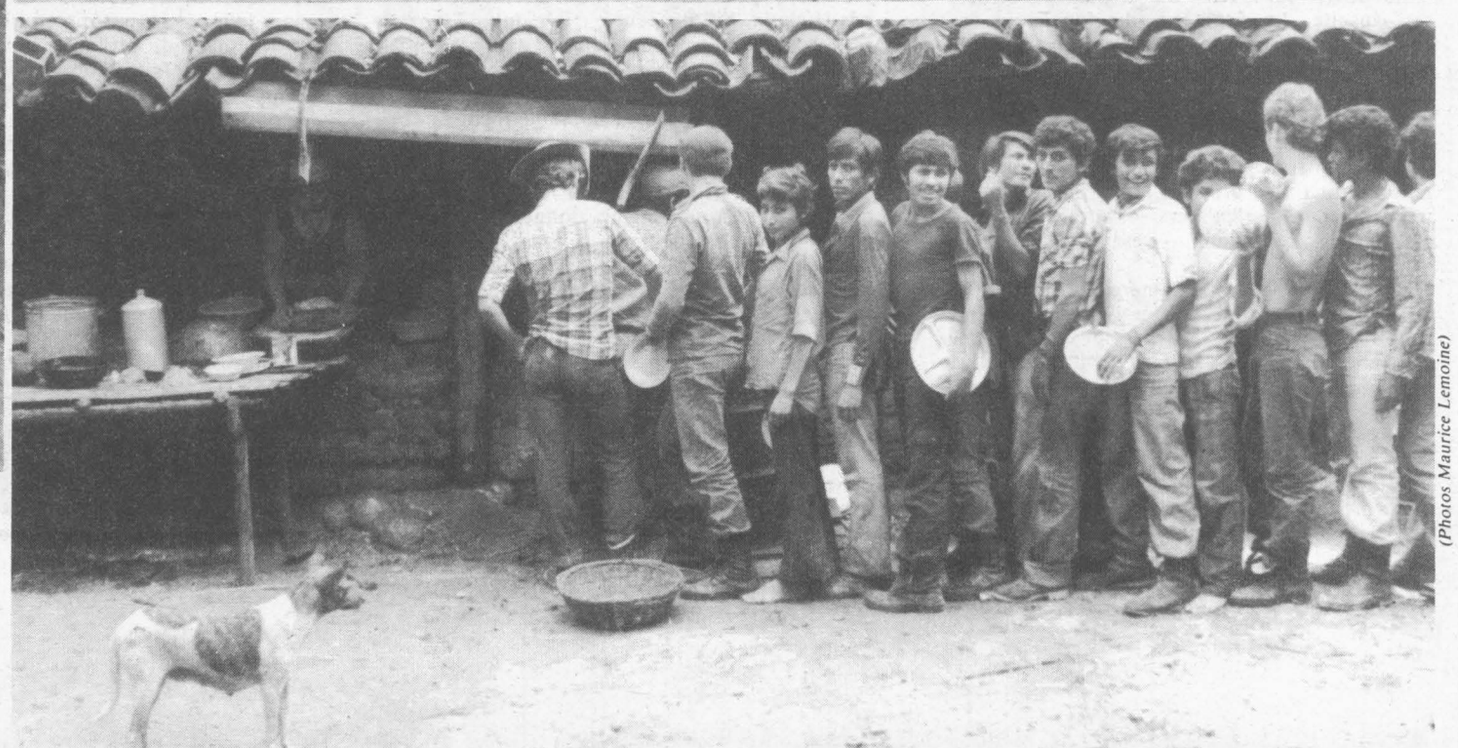

(Photos Maurice Lemoine)

Dans le campement des guérilleros du F.p.l. : surveillance d'un « pueblo » tenu par la garde nationale ; entraînement des jeunes recrues et queue à la cantine.

Sipa-presse



Membre de la garde nationale salvadorienne.

Maurice Lemoine



Guérillero à Chalatenango.

abandonnées en raison de la répression. »

C'est un fait patent. Les populations reviennent, mises en confiance, l'expérience montrant à l'évidence que la guérilla est capable désormais d'assurer la sécurité de vastes zones face aux incursions dévastatrices de l'armée, et d'organiser la vie quotidienne sur des bases nouvelles.

De l'offensive de janvier, la guérilla est sortie avec une plus grande expérience, une réelle valeur combative, une mobilité accrue sur le terrain et un plus vaste niveau de recrutement. Parallèlement, et dans chaque hameau, village ou « aldea », une direction civile est mise en place, le pouvoir local ou « pouvoir farabundiste ». Les responsables essaient chaque jour davantage de lui donner une plus grande autonomie par rapport à l'armée de guérilla, s'appliquent à lui assurer des mécanismes propres de fonctionnement.

« Comme on sait plus ou moins on donne notre avis, s'émerveille un vieux paysan qui n'a connu de toute sa vie que la répression. Cette manière de vivre et de travailler me paraît magnifique par rapport à la situation que nous avons vécue. » Puis il se penche sur la terre sèche du champ collectif où, en compagnie d'une cinquantaine d'autres volontaires, il travaille à la production du maïs qui nourrira demain combattants et non-combattants.

« Ecœurée, l'armée ne rencontre que le vide »

« Mais nous ne sommes pas ici par hasard, précise l'un des responsables du campement. Dans la majorité des cas, les gens qui militent dans les F.p.l. (Forces populaires de libération, l'une des composantes du F.m.l.n.) ou y sont intégrés — masses, milices, guérilla — sont des militants ou des sympathisants qui ont travaillé auparavant avec le Bloc populaire révolutionnaire, le front ouvert des masses. Notre présence ici est le résultat d'années de travail. »

Dans cette zone de Chalatenango en effet, l'une des plus travaillées et des plus conscientes du pays, la base politique a toujours été très solide. Beaucoup de paysans sans défense ont été massacrés, le reste est dans sa majorité aux côtés de la guérilla.

La guérilla locale regroupe les unités militaires dont l'objectif est d'opérer dans une zone limitée dont elles ne sortent pas pour opérer. La « Vanguardia », l'armée proprement dite, beaucoup plus mobile, dotée d'un armement plus puissant, porte à l'ennemi les coups les plus durs, se déplace sur tout le front. Les milices pour leur part combattent également, mais ne sortent jamais de leur base où elles participent en même temps aux tâches de la production, en collaboration avec les masses.

Pourtant, lorsque l'armée ou la garde nationale, acculées dans les « pueblos », lancent de vastes opérations de dégagement regroupant de mille à quinze cents hommes, la guérilla ne s'accroche pas à tout prix. Elle évacue la zone, protège la retraite des populations, et l'ensemble revient, quelque temps après, lorsque l'armée se retire, écœurée de n'avoir trouvé devant elle que du vide. « Nous ne résistons pas stupidement, jusqu'à mourir, sur chaque point de territoire. On peut parfois défendre une zone, d'autres pas. Il arrive un moment ou l'on doit décrocher, uniquement pour des raisons logistiques. »

C'est l'un des grands problèmes de la guérilla. Capacité de feu réduite, armement d'infanterie, beaucoup d'explosifs, de grenades et de mines de fabrication artisanale, elle réalise des prodiges pour récupérer des armes sur l'ennemi. On est très loin des cargaisons supposément livrées par Cuba ou le Nicaragua ! Ce qui n'émeut pas outre mesure le guérillero de base rencontré quelque part du côté de Las Vueltas : « De toute façon, on peut me donner une arme, la plus belle qui soit, on peut me faire cadeau de camions entiers d'armement, si je n'ai pas le courage d'aller affronter l'ennemi, ça ne servira à rien. Nous maintenons l'armée en échec parce que nous sommes un peuple qui se bat. » ●

Exemple de non-ingérence dans les affaires du Honduras

DANS une déclaration conjointe publiée le 28 août, la France et le Mexique reconnaissent que le Front d'opposition à la junte constitue une « force représentative ». La déclaration est immédiatement condamnée pour ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat par neuf pays latino-américains qui ne précisent pas si les conseillers nord-américains installés au Salvador constituent, eux, une ingérence acceptable ou inacceptable. Parmi les signataires de la protestation, le Honduras...

Vendredi 17 juillet, Valladolid (Honduras), petit bourg aux maisons basses couvertes de tuiles, le long de la frontière avec le Salvador. Tout est calme. Vers cinq heures trente du matin, des Fouga Magister de l'armée salvadorienne bombardent dans le pays voisin la montagne de La Cañada, tenue par la guérilla. Peu après, sept hélicoptères, salvadoriens eux aussi, surgissent en territoire hondurien, se posent au lieu-dit Piedra del tigre, dans les champs d'un paysan, Bartolomé Najarro. Des soldats sautent au sol, équipés de G-3 et de M 16, mais aussi de mortiers et de mitrailleuses. Les sept hélicoptères repartent, reviennent un peu plus tard, effectuent au total huit rotations, déposent chacun et à chaque fois neuf hommes, soit environ cinq cents combattants de l'armée salvadorienne, qui s'installent au Honduras comme en pays conquis. Les paysans honduriens contemplent cette invasion, terrorisés. La troupe occupe plusieurs maisons voisines et quatre kilomètres de route sur laquelle ils contrôlent véhicules et passants, comme dans leur propre pays. Sur le « Cerro El Tigre », plusieurs pelotons installent leurs mortiers et commencent à tirer en direction des zones salvadoriennes insurgées. A trois heures de l'après-midi, la troupe croise la frontière, se lance vers son objectif, le campement guérillero de La Cañada qu'elle n'a jamais pu investir par l'autre côté. Pendant tout ce temps, les éléments de l'armée hondurienne stationnés à Valladolid ne bougent pas, se terrent dans leur casernement comme si de rien n'était.

La Cañada est prise par les troupes salvadoriennes. Dans les jours suivants, on n'enregistrera aucune réaction du gouvernement hondurien devant cette violation manifeste du territoire national. Il est vrai qu'en mai 1981, la législation hondurienne a été modifiée pour permettre : que des étrangers puissent faire partie de l'armée régulière ; le libre transit d'armées étrangères sur le territoire national ; la possibilité de formation d'armées constituées en territoire hondurien. D'après le F.m.l.n., les troupes honduriennes seraient intervenues dans le nord du département salvadorien de Morazan tandis que l'armée salvadorienne lançait une offensive par le sud, dans le courant du mois d'août. Il est vrai également que les Etats-Unis viennent d'envoyer vingt et un conseillers au Honduras, sur la frontière salvadorienne, pour couper toute éventuelle source d'approvisionnement de la guérilla de ce pays. Il est tout aussi vrai enfin que le Honduras sert de base de départ à plusieurs centaines d'ex-gardes somozistes dans leurs agressions continuelles sur la frontière du Nicaragua.

Mais à ce stade-là, on ne peut plus parler d'ingérence. Il s'agit déjà d'un début de « régionalisation ».

Maurice LEMOINE

Hassan II face à une triple crise

L'ANNÉE noire ! Pour les Marocains, 1981 sera, sans nul doute, une très mauvaise année. Aux difficultés économiques, à la sécheresse s'est ajoutée la répression : en juin, sept cents morts, six mille arrestations, mille cent quatorze inculpations. Et la semaine dernière une bonne partie de la direction de l'U.s.f.p. — dont le secrétaire général Abderrahim Bouabib — arrêtée, les locaux du parti investis, le matériel saccagé. Le roi Hassan II n'a pas hésité : en réponse aux difficultés et aux questions de tout un peuple il a choisi la dureté.

En juin, les enfants payèrent un lourd tribut : ils furent nombreux parmi les morts. Les syndicalistes de la C.d.t. (Confédération démocratique du travail) eux eurent « droit » à de lourdes peines de prison. La semaine dernière, le roi a visé un cran plus haut : la direction de l'U.s.f.p.

Sygma



Certes les problèmes auxquels est confronté le régime marocain sont graves. L'endettement extérieur est lourd : 23 % des ressources exportables servent à assurer le service de la dette, la sécheresse a frappé le pays pour la troisième année consécutive, et les charges de la guerre au Sahara occidental sont lourdes. C'est pour cela qu'en juin une augmentation de 100 % du prix des produits de base (huile, sucre, farine, beurre, lait) avait été décidée. La grève du 20 juin était une riposte à cette décision : fin juin le gouvernement limitait la hausse à 50 %.

A l'économie sont venues s'ajouter des questions politiques. En 1980, à la suite d'un référendum, il avait été décidé de porter la durée des législatures de quatre à six ans. Depuis le roi a voulu faire appliquer rétroactivement la loi à l'Assemblée actuelle. Or, l'U.s.f.p. s'estime sous-représentée — les dernières municipales le prouvent — et menaçait de ne pas siéger au Parlement si le Palais ne modifiait pas son attitude.

Et, surtout, Hassan II ayant annoncé son intention de vouloir négocier à propos du Sahara occidental, il semble qu'il ait choisi de « casser » l'opposition pour avoir les mains libres. Car l'U.s.f.p. est, elle aussi, partisane du « grand Maroc », et avait critiqué, début septembre, les décisions prises à Nairobi par l'O.u.a. sur un futur référendum au Sahara occidental. Cette opposition de l'U.s.f.p. à un règlement au Sahara occidental peut étonner ou inquiéter les socialistes français. Mais cela ne limite en rien notre solidarité. Le gouvernement marocain l'avait peut-être cru : il s'est trompé.

C'est donc face à une triple crise — économique, institutionnelle, politique — qu'est confronté le royaume. Les dernières décisions — tenter d'interdire l'opposition en la paralysant — n'aideront pas à un retour au calme. « Casser » l'U.s.f.p., utiliser ses dirigeants comme des otages pour les faire revenir sur leur décision de ne pas participer au « Parlement prolongé » est inadmissible. Le Parti socialiste l'a rappelé, demandant la libération des emprisonnés. Et il serait souhaitable que la temporisation ne remplace pas la justice. **G.P.**

AUDIOVISUEL

L'effet Moati

Un fou de télévision prend la direction des programmes de F.r.3. L'effet Moati va-t-il contaminer un jour tout l'audiovisuel ?

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

SUR le front de l'audiovisuel, c'est toujours, pour l'essentiel, le temps des incertitudes. Pas folichon pour l'auditeur-téléspectateur. Pas excitant pour le professionnel. Plutôt lassant pour l'observateur de service. D'hésitation en atermoiement, tout le monde finit par se retrouver dans le flou. Comme si les nouveaux p.-d.g., à une ou deux exceptions près, se croyaient tenus par une « obligation de prudence » mâtinée d'autocratie. Comme si on était toujours en Giscardie. Comme si le peuple de France ne s'était pas exprimé clairement en mai et juin dernier.

Des bruits, toujours des bruits. Des fuites, volontaires ou involontaires. On apprend les nouvelles par la bande. Ainsi, plutôt que de l'annoncer directement aux personnes concernées, c'est-à-dire l'ensemble de la rédaction, c'est à « Télé 7 jours » que le p.-d.g. de T.f.1, Jacques Boutet, a fait cette confidence : « Patrice Duhamel, rédacteur en chef de journal, sera mis à la disposition de la direction de la chaîne. » Et ça veut dire quoi, cette déclaration sibylline ? Et le plan de réforme de la rédaction de Jean-Marie Cavada, où en est-il ? A-t-il enfin daigné le coucher sur une feuille de papier ? Acceptera-t-il de le discuter avec la Commission de concertation élue par l'ensemble du personnel ? Permettra-t-il à certains journalistes d'être « détachés » sur la fabrication des magazines relevant désormais de la responsabilité du « directeur délégué » André Harris ? Quelles seront les nouvelles frontières de l'empire Cavada ? Combien de temps encore ce règne empoisonnera le climat de la chaîne ? La semaine dernière, dans son bureau, Jacques Boutet a dû obliger Harris et Cavada à se serrer la main. Ça promet !

Le climat n'est pas meilleur à Antenne 2. Les techniciens C.f.d.t. y ont déposé un préavis de grève pour ce vendredi. Les journalistes, dans leur majorité, s'y sont prononcés contre la désignation de François-Henri de Virieu à la direction de l'information, par soixante-huit voix contre cinquante-cinq. Commentaire de l'intéressé : « Je tiens mon mandat de Pierre Desgraupes. C'est lui qui m'a fait confiance et lui seul peut me retirer cette confiance. » Surenchère de Desgraupes : « Je renouvelle et maintiens plus que jamais ma confiance à François-Henri de Virieu. » Du coup, la révolte gronde dans les rangs de la rédaction.

Ça grogne dur dans les couloirs de la deuxième chaîne. On s'y moque ouvertement des bureaux de la direction en l'appelant « la cité interdite ». On y stigmatise le mépris de Desgraupes pour toute concertation : « Il veut faire de nous une armée de Mexicains. » On y rappelle sans cesse les premières déclarations du « patron » au lendemain de sa nomination : « Je suis le p.-d.g. d'Antenne 2. Le directeur financier c'est moi, le directeur des programmes c'est moi, le directeur de l'information c'est moi. » On commente ces propos avec insolence : « Alors, François-Henri de Virieu et Joseph Pasteur, à quoi servent-ils ? » D'un revers de main, de Virieu balaye la mutinerie qui couve : « Maintenant, je crois que le public commence à être un peu lassé de voir les questions des personnes occuper obstinément le centre du petit écran. Ce qui l'intéresse, c'est la qualité des programmes. C'est ce à quoi nous nous intéressons. »

François-Henri de Virieu n'a pas tout à fait tort. Mais la qualité des programmes, justement, où en parle-t-on ? Sur quelle radio ? Sur quelle télévision ? Et peut-on, arbitrairement, séparer la grille des programmes des questions d'information ? A T.f.1, André Harris n'a encore rien annoncé, figé qu'il est dans l'incertitude de son combat sourd et souterrain avec Jean-Marie Cavada. A Antenne 2, Armand Jammot a annoncé lui-même la fin des « Dossiers de l'écran » pour décembre prochain. Mais, chacun se demande si le « monopole Jammot » ne sera pas remplacé par les « colonies Desgraupes ». Et, pour l'instant, Joseph Pasteur se contente de commenter les sondages de « France-Soir »... Une fois encore, le seul petit vent frais de la télévision vient de F.r.3. Là, au moins, on va vite. Là, au moins, on est pour le changement et on le prouve par des actes. La semaine dernière, Guy Thomas a réuni à Lyon tous les directeurs régionaux de F.r.3 ; au menu de leur rencontre, une seule incitation : « Faut que ça change ! Faut que ça change immédiatement ! » Suivez mon regard, Messieurs les directeurs de B.r.i. (bureaux régionaux d'information)... Cette semaine, Serge Moati a annoncé les nouveaux programmes de la chaîne (1). A F.r.3, « l'esprit de liberté, d'invention et de création », qu'appelait de ses vœux Pierre Mauroy en installant la Commission Moinot le 17 juillet dernier, souffle déjà.

Ce n'est pas un hasard. En choisissant Serge Moati comme directeur des programmes de F.r.3, Guy Thomas savait à qui il s'adressait : à un homme bouillant et passionné ; à un véritable « fou de télévision » — il y a débuté à vingt ans — ; à un « imaginatif-actif », pas à un salonnard ; à un citoyen qui n'a jamais mis son drapeau dans sa poche ; à quelqu'un qui n'a jamais eu la prudence des carriéristes ; à un saltimbanque qui sait ce qu'il veut : « Une télévision ambitieuse, digne d'un pays qui a choisi la liberté. » Et si l'effet Moati contaminait un jour tout l'audiovisuel ?

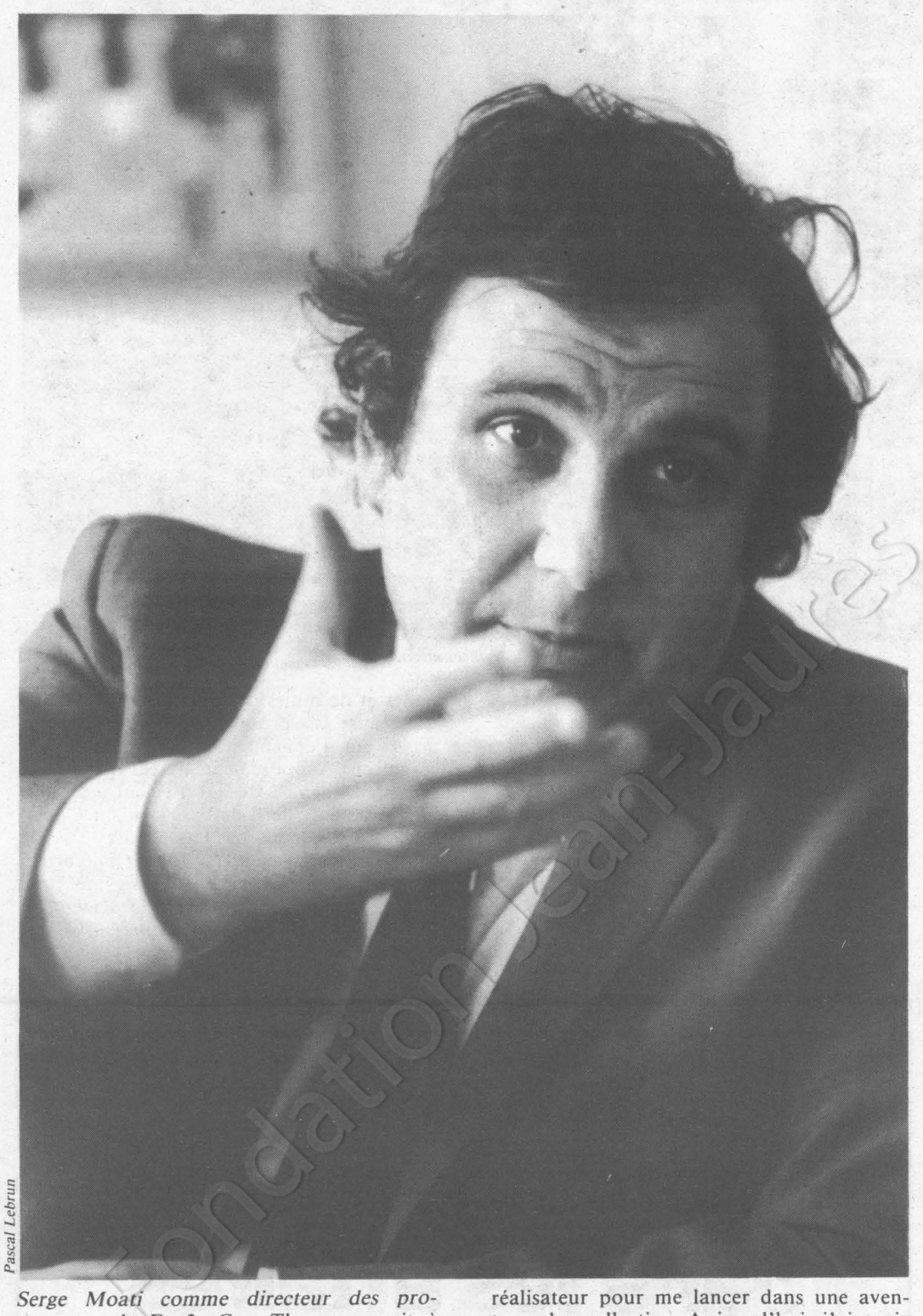

Pascal Lebrun

« L'UNITE » : Tu étais réalisateur, te voilà directeur des programmes de F.r.3. Tu étais saltimbanque, te voilà géomètre. Personne n'attendait ce « changement de peau ». Pourquoi as-tu accepté de devenir un « homme de bureau » ?

SERGE MOATI : Ah oui ! La vieille dichotomie entre saltimbanques et géomètres ! Mais, c'est de cela qu'on a tous crevé pendant des décennies ! C'est de cela que la télévision était en train de mourir à petit feu ! Les saltimbanques n'accédaient jamais aux postes de responsabilités : les décisions concernant la création se prenaient sans eux ou contre eux. Les géomètres géraient la télévision comme un garage ou une fabrique de boîtes de sardines. Sauver la télévision, c'était d'abord mettre fin à cet absurde partage. Il était important que des « hommes de l'art » s'occupent enfin de la « chose artistique ». Je l'ai toujours dit. Quand Guy Thomas m'a proposé de venir à F.r.3, j'ai été conséquent avec moi-même, avec mes idées. Tout simplement.

Il y a d'autres raisons à mon acceptation. Plus personnelles. Mais tout aussi décisives. D'abord, après quinze années de télévision comme réalisateur, j'avais besoin de souffler, de faire autre chose. Ensuite, en m'impliquant complètement dans la campagne de François Mitterrand, j'avais déjà quelque peu abandonné la solitude du réalisateur pour me lancer dans une aventure plus collective. Aujourd'hui, j'ai envie de poursuivre sur cette voie. D'une autre façon. Je l'avoue : ça me passionne, ça m'excite. Tous les pianistes sont tentés de jouer un jour du piano de la main gauche : c'est ce qui m'arrive.

— Que vont devenir tes projets personnels ? Finis les films signés Moati ?

— Il y a deux ans et l'année dernière, j'avais tourné deux films : « Mon enfant, ma mère » et « T'es grand et puis t'oublies ». Ils vont être diffusés prochainement. Mais pour le reste, j'arrête toute réalisation personnelle pendant deux ou trois ans. Je suis contre les cumuls. Je ne tournerai pas « Jeanne d'Arc ». Mes autres projets seront réalisés par d'autres. A la fin de mon mandat de directeur des programmes, je serai un réalisateur complètement nu, obligé de repartir à zéro. C'est un peu un crève-cœur d'abandonner des enfants que j'aimais beaucoup. Mais il faut savoir ce que l'on veut !

— Que vas-tu mettre en place à F.r.3 ? Vas-tu modifier le profil et le fonctionnement de la chaîne ?

— Ma nomination annonce la couleur. Précédemment, F.r.3 était bizarrement dirigée : Contamine et Lemoine ne s'entendaient manifestement pas très bien ; ils s'étaient constitué chacun un empire et le faisaient fonctionner en dehors de toute coordination et de tout esprit d'équipe. En créant un poste qui n'existait pas, la direction des programmes, Guy Thomas a donné le ton : désormais, c'est le programme qui est au centre de la chaîne ; désormais, c'est la gestion qui est au service du programme et non l'inverse.

Mon travail va s'articuler autour de trois axes principaux. Premièrement, F.r.3 va devenir une chaîne de télévision à part entière, fabricant et diffusant des produits originaux de télévision. Deuxièmement, on va favoriser la création française au détriment des achats d'émissions étrangères. Troisièmement, on va miser à fond sur les initiatives et les productions des régions qui constituent notre originalité et notre vocation.

F.r.3, donc, va enfin faire de la télévision française et de la télévision régionale. Les régions vont cesser d'être uniquement des prestataires de service aux ordres de décideurs purement parisiens. Si on veut concrétiser la régionalisation, il faut que les sociétés de télévisions régionales ne soient plus des sous-télévisions. Il faut qu'elles deviennent de vraies télévisions, parfaitement compétitives en face de T.f.1 et d'Antenne 2. Sinon, localement, on risque de dégoûter les gens de la télévision.

— Le cinéma, qui y tenait une place privilégiée, va-t-il complètement disparaître de la grille de F.r.3 ?

— Le cahier des charges de F.r.3 lui fixait depuis 1974 une mission étroite : être « la chaîne du cinéma ». C'est une spécificité absurde qui doit être interrompue. Mais, le cinéma aura toujours sa place. Seulement, on ne diffusera pas obligatoirement les mêmes films ni la même quantité de films. Pourquoi s'encombrer de navets cinématographiques si nous produisons par ailleurs d'excellentes réalisations de télévision ? Jusqu'à maintenant, F.r.3 diffusait film sur film, n'importe quel film. C'était une méthode efficace pour vider les salles de cinéma et assassiner quotidiennement la télévision. Qui ne fait pas de télévision la tue : je ne suis pas venu à F.r.3 pour entériner et prolonger ce meurtre permanent.

Ma réflexion ne vaut pas que pour F.r.3. Elle concerne l'ensemble des chaînes. Par ricochet. Car, quand F.r.3 programmait n'importe quelle « merde » cinématographique à 20 heures 30, elle faisait une concurrence déloyale aux autres chaînes ; elle drainait 60 % de l'audience en nivelant par le bas. Aujourd'hui, il faut que toutes les chaînes de télévision française réfléchissent à la place et à la qualité du cinéma dans leurs grilles. Il faut qu'elles se concertent et qu'elles harmonisent cette partie des programmes.

— Irais-tu jusqu'à vouloir « évacuer » le cinéma sur la fameuse quatrième chaîne à péage dont on parle beaucoup ces derniers temps ?

— Absolument pas. Certainement pas. Je suis farouchement hostile à ce projet qui serait encore plus nocif que ne l'était F.r.3 ancienne manière. Ou bien alors, qu'on le dise clairement ! Qu'on dise qu'on veut faire passer et le cinéma français et la télévision française à la trappe ! Qu'on dise qu'on veut faire des chaînes françaises la poubelle audiovisuelle des Etats-Unis ! Car c'est ce qui se passerait avec cette quatrième chaîne... Moi, en allant voter pour François Mitterrand, j'ai eu le sentiment, au contraire, que la victoire de la gauche allait ouvrir une ère nouvelle : une ère où les cultures de ce pays seraient enfin aidées et défendues... Si ce n'était pas le cas, je n'ai pas l'intention de moisir ici.

— Tu n'y moisiras peut-être pas... Parce qu'on a déjà mis l'éclatement de F.r.3 à l'ordre du jour...

— C'est une information bidon. Ou, pour le moins, parcellaire et tendancieuse. Il y a des petits malins qui ont cru bon d'organiser des fuites. En fait, ils n'ont fait « sortir » qu'un document parmi d'autres, qu'une des propositions de la Commission Moinot. Mais, personnellement, je ne souhaite pas que ce soit cette proposition qui soit retenue par le législateur. Elle ne peut pas l'être. Ce ne serait pas sérieux. Ce serait irresponsable. On ne peut pas d'un trait de plume technocratique décréter : « F.r.3 est supprimée ». Ce serait casser un instrument qui n'a jamais véritablement été utilisé. Ce serait aussi envoyer au chômage quatre mille personnes. Par les temps qui courent ce ne serait peut-être pas une initiative très heureuse...

En fait, il faut que F.r.3 devienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une vitrine nationale des chaînes régionales. A partir de 1982, les émissions de F.r.3 émaneront directement des régions dont elles exprimeront le talent, la réalité, l'imaginaire et l'espoir. La grille de F.r.3 sera une interconnexion permanente des programmes régionaux. F.r.3 deviendra la seule chaîne française de télévision. Car, jusqu'à preuve du contraire, T.f.1 et Antenne 2 sont des chaînes parisiennes, pas des chaînes hexagonales.

F.r.3 c'est, textuellement, « France-3-Régions ». Dans la réalité, ce projet a été étranglé par le régime précédent : les régions étaient aux ordres de Paris, Paris n'était pas au service des régions. Il faut inverser la vapeur. Il faut faire à F.r.3. ce qui se fait au ministère de la Décentralisation : impulser de Paris une véritable régionalisation. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire : sortir chaque région de son ghetto. Ça veut dire : permettre à chaque région de s'exprimer et de s'adresser à toutes les autres régions, à tout le pays. Ça veut dire : que F.r.3 fasse passer nationalement

toutes les différences, toutes les nuances, toutes les cultures de toutes les régions de France. Il ne faut plus que les gars de la télé de Limoges travaillent seulement pour les gens de Limoges. Il faut que la libre expression et la libre création de Limoges soient diffusées à travers le pays. Il faut que le Breton, l'Alsacien, le Corse et les autres parlent à tous les autres. La décentralisation, ce n'est pas l'enfermement sur soi, c'est la confrontation et le brassage.

De là, naîtront peut-être un jour de grandes sociétés régionales de télévision. Elles seront peut-être appelées à devenir autonomes. Mais le décréter aujourd'hui, ce serait mettre la charrue avant les bœufs. Soyons lucides : nous n'en sommes encore qu'au début de l'histoire de la télévision. F.r.3 ne fait que commencer.

— Et en attendant ? Je veux dire : en attendant 1982 ? Le visage de F.r.3 va-t-il changer avant cette échéance ?

— A la première réunion des programmes à laquelle j'ai assisté, j'ai constaté avec tristesse qu'aucune création française n'était prévue dans la grille des fêtes de la fin de l'année. C'était inadmissible. Il n'y avait que des films, presque tous américains. Il fallait réparer. Il fallait pouvoir dire dès Noël : « On est là et le changement est déjà en route. » Alors, j'ai immédiatement commandé à huit réalisateurs huit petits films sur le thème de « Mon plus beau Noël ». Et, pour ouvrir les programmes, avant ces huit réalisations, on diffusera deux téléfilms français d'une heure et demie, deux créations de Maurice Failevic qui s'intitulent « les Saltimbanques » et qui sont deux chefs-d'œuvre. C'est le moins qu'on pouvait faire pour affirmer au plus vite la présence de la création française sur F.r.3. C'est symbolique. Au même titre que la diffusion prochaine du film « le Chagrin et la pitié » en octobre prochain.

— La création française sur F.r.3, ce sera uniquement cela : des téléfilms ?

— Pas du tout. Toutes les formes de création télévisée auront désormais leur place : les téléfilms, bien sûr ; mais aussi les documentaires de création, le théâtre et la musique, les variétés.

— Et l'information ? C'est un secteur qui t'échappe. Peut-on encore justifier de séparer programme et information ?

— Je ne suis pas du tout journaliste. Je n'ai pas l'intention de mettre la main sur ce secteur. Mais je considère que l'information est partout, même dans le programme. Il faudra donc, notamment pour éviter les doublons, que je sois tenu au courant du contenu des magazines d'information. C'est prévu. Ma lettre d'attribution de fonction, signée par Guy Thomas, le précise : « Dans un souci de bonne organisation, le directeur des programmes est associé à la conception et à la programmation des magazines nationaux d'informations... » J'exercerai les pouvoirs qui m'ont été conférés.

— Si F.r.3 « réussit son coup », que restera-t-il aux autres chaînes de télévision ?

— Les autres chaînes ? Elles ne sont pas à plaindre. Je n'ai aucune crainte pour elles. Elles disposent de la plus formidable concentration de talents qui soit au monde... Mais il ne faudrait pas qu'elles nous traitent avec mépris, comme une petite sœur chétive. Sinon, elles auront un réveil difficile : nous allons leur démontrer qu'il n'est pas bon bec que de Paris, qu'il y a aussi des créateurs valables ailleurs qu'entre Saint-Germain-des-Prés et le quartier Latin.

Je ne dis pas cela par esprit belliciste. Je ne crois pas qu'il soit de notre intérêt commun de nous faire la guerre. L'esprit de la réforme, c'est l'harmonisation, c'est la complémentarité. Pour toutes les chaînes l'enjeu est le même : que la télévision revive !

— Est-ce que F.r.3 ne sera pas une chaîne plus « culturelle » que les autres ?

— Nous ne serons pas le France-Culture de la télévision. Nous jouerons la diversité, pas l'élitisme. Nous ne serons pas le gentil complément aux ordres du ministère de la Culture. Nous serons la dimension culturelle de la décentralisation. Mais dans la liberté et l'indépendance. Pas question d'obéir aux injonctions d'un ministère de la Culture, fût-il très éclairé par la personnalité et la présence de notre ami Jack Lang. On nous a déjà demandé de « retransmettre » du théâtre. Ce n'est pas notre travail. Ce n'est pas de la création télévisée. Nous négocierons au coup par coup. Le théâtre aura sa place. J'ai déjà quatorze projets, dans les régions, avec des hommes de théâtre...

— Pour réussir, F.r.3 n'aura-t-elle pas besoin de moyens financiers en augmentation ? Ne faudrait-il pas envisager de procéder à une nouvelle ventilation des ressources provenant de la redevance télévisée ?

— C'est une excellente question. Je te remercie de me l'avoir posée. Je te serais très obligé de bien vouloir la poser, à l'occasion, au ministre de la Communication, Georges Fillioud...

— Le jour où tu quitteras la direction des programmes de F.r.3 souhaites-tu être remplacé par un autre créateur ?

— Je l'espère. Il faut des créateurs partout. Pas seulement à la tête de F.r.3. A la tête des autres chaînes aussi. ●

(1) La nouvelle grille présentée par Serge Morti sera mise en place progressivement. Nouvelles émissions : « le Rendez-vous des Français », « la France secrète et mystérieuse », « A rêve ouvert », « les Régions qui ont fait la France », « Ce soir on sort », « la Dernière séance », « les Exploits des gens anonymes ». Nouveaux hommes : Jean-Claude Bringuier, Jacques Ertaud, Claude Santelli, Pascal Ory, Eddy Mitchell, Claude Villers, Jean-Michel Damian, Pierre Bonte, Piem, Jean-Michel Ribes, Jacques Villeret. Nouveaux déploiements : les émissions pour la jeunesse, les productions régionales, le cinéma de création, les émissions en langues régionales. Nouvelle philosophie des programmes et de l'information : liberté, humour, pluralisme, diversité, générosité. Nouvelles structures : création d'un comité de programmes, d'un comité de lecture national et de comités de lectures régionaux, d'un centre de création (pour les auteurs et les réalisateurs). Grand retour : « le théâtre de la jeunesse » de Santelli. Grande première : le débat à l'Assemblée nationale sur la peine de mort est intégralement retransmis en direct sur F.r. 3 pendant deux jours.

La chronique de Max Gallo

Le silence et les rumeurs

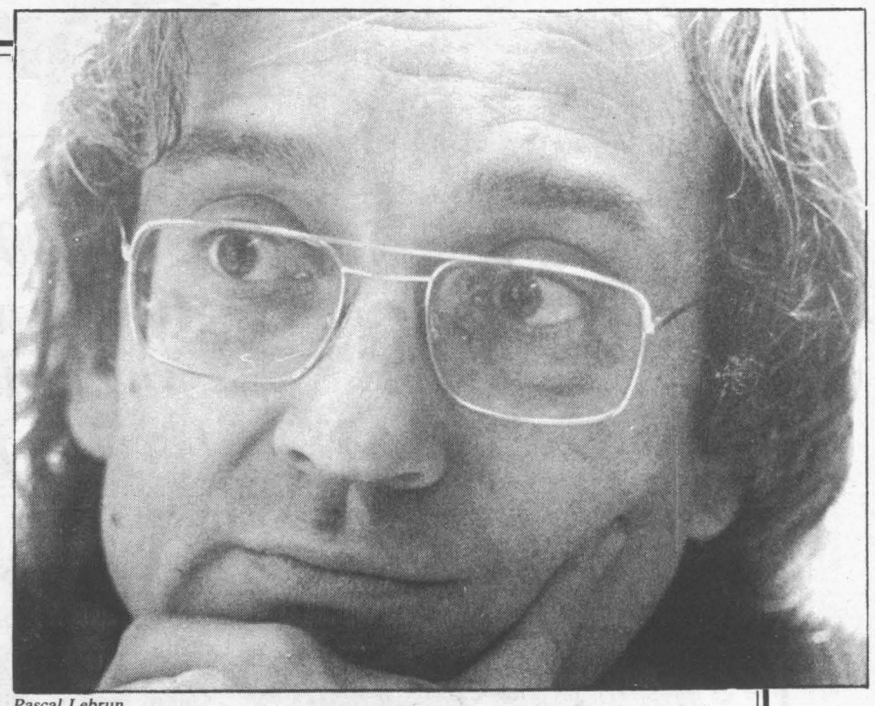

Pascal Lebrun

Intellectuels, que faire si le Pouvoir est à gauche : l'appuyer ou guetter l'erreur la plume au pied et du haut de sa tour d'ivoire ?

INTELLECTUELS ? J'éprouve l'envie, d'un mouvement de plume semblable à un haussement d'épaules, d'écarter le mot et le sujet.

Tout n'a-t-il pas été dit et répété ? Qui n'a dans la mémoire la photo où l'on voit Malraux debout le point levé participant avec Gide et Aragon à l'un des rassemblements du Front populaire ? Cela pour l'histoire. Et qui n'a lu une dissertation sur l'engagement de Sartre, les aveuglements des intellectuels, l'opium des passions politiques et la fin de tout cela puisque l'enterrement de Sartre aurait marqué, dit-on, la fin de cette époque ?

Et pourtant, malgré cette impression de déjà lu, de déjà connu, de déjà écrit, le mot est là, dans l'actualité. Deux intellectuels bien de Paris sont, par exemple, photographiés parmi les patriotes afghans auxquels ils viennent de livrer un émetteur de radio. Vêtus comme les résistants, ils ont partagé leurs risques. Qui peut parler de la fin de l'engagement ? Mais je crois que ni l'un ni l'autre n'ont durant les mois d'avril, de mai ou de juin, pris publiquement parti pour le choix qu'il y avait à faire ici d'un président, d'une politique. Ils ne sont pas les seuls à s'être ainsi abstenus de manifester leurs opinions. La plupart des membres de la « Haute Intelligentsia » qui dénonçaient le scandale des boat-people, agissaient avec détermination et efficacité pour sauver là-bas des vies, se sont enfoncés dans le silence au moment des élections. Rares furent ceux qui signèrent les manifestes, encore plus rares ceux qui montèrent sur les tribunes.

Soyons clairs. Chacun est maître de ses choix publics. Et je n'ai aucun droit à établir je ne sais quelle hiérarchie dans les engagements de tel ou tel intellectuel, le mien ou celui d'un autre. Je m'interroge à haute voix, simplement, sur des absences d'autant plus voyantes qu'elles venaient d'hommes ou de femmes acceptant de se battre et de livrer leur nom — et leur personne — en pâture aux voyeurs.

J'écarte d'emblée l'explication, triviale et basse, de la prudence ou de l'intérêt. Rien n'est mécaniquement déterminé dans les choix d'un intellectuel. Que nous soyons des privilégiés et des nantis, c'est l'évidence. Et même si je (il faut dire « je » car je suis au premier chef impliqué) me réfugie dans l'idée que mon statut de privilégié et de nanti je ne le dois ni à l'héritage familial ni à l'exploitation d'autrui, je n'en demeure pas moins un bénéficiaire indirect de l'inégalité sociale. Il faut bien en effet que la masse qui m'est distribuée pour mon travail solitaire d'intellectuel soit prise pour une part dans l'effort musculaire ou répétitif d'un travailleur exploité, producteur direct de plus-value.

QUE cette situation de privilégié tempère les engagements, peut-être. Mais là n'est pas l'essentiel. Et l'enquête neuve, précise et honnête sur les « intellocrates » (Ramsay éditeurs) le montre bien. Il y a des raisons plus profondes en retrait.

La défiance à l'égard de la politique ? Mais condamner le Goulag, défendre les résistants afghans, manifester pour les emprisonnés du Chili ou de l'Argentine ou contre le régime des prisons andains n'est-ce pas politique ?

Est-ce à dire que la politique pour mériter engagement et intérêt impliquerait qu'elle entraîne répression, violences... guerre ? Et nos intellectuels si résolus à dénoncer le totalitarisme et les régimes dictatoriaux ne considéreraient-ils pas comme un peu trop communs, quelconques, politiciens pour tout dire, les enjeux des mois de mai et juin et ceux d'aujourd'hui ? Ou peut-être estimaient-ils qu'en France, il ne pouvait plus rien se passer de décisif, que nous étions, ici, non plus des créateurs d'histoire mais au mieux des temoins, des avocats, des procureurs ou des médecins, au service du reste du monde.

Je retiens ces deux hypothèses. Mais que des intellectuels qui, devant les citoyens, prennent parti pour tout ce qui survient d'important brusquement se taisent quand l'ensemble de leur collectivité choisit m'étonne. Comment vit-on ces rumeurs qu'on fait naître, ces photos qu'on diffuse et ce silence dont on s'entoure alors qu'incontestablement le pays vit un tournant historique ? Il n'est pas nécessaire cependant d'être un expert pour comprendre que les choix de la politique française sont au moins aussi importants pour le destin du monde que ce qui se passe à Kaboul.

M'accusera-t-on de chauvinisme pour avoir écrit cela ? Ce serait à la mode. Car certains de ces intellectuels si silencieux par ailleurs ont tout à coup retrouvé de la voix pour craindre que notre culture ne s'enferme dans l'hexagone français. Diable, Jack Lang n'avait-il pas prononcé quelques phrases sur « l'impérialisme culturel » américain ! Et voilà des pages entières pour nous rappeler doctement — comme si cela pouvait être ignoré ! — le rôle de la culture et du cinéma américains dans l'imaginaire contemporain !

Ce coup de passion curieux — car il n'était pas question dans les propos de Lang de se fermer à quoi que ce soit — et à tout le moins excessif me semble révéler un malaise que le silence au moment des élections signalait déjà : que faire si le pouvoir est à la gauche ? Etre avec ce pouvoir — à l'Elysée dans une commission spécialisée, un cabinet ministériel, etc. —, l'appuyer de sa voix, de sa compétence et perdre cette puissance d'opposition qui sied à l'intellectuel et peut-être le constitue ! Ou bien être dans la politique — et j'ai choisi cette voie en me présentant aux élections — ou encore attendre la plume au pied et du haut de sa tour d'ivoire, guetter l'erreur, l'insuffisance et donner de la voix ?

Soyons clairs une nouvelle fois : que chacun choisisse selon son penchant et son analyse ce qu'il estime être sa responsabilité. Rien ne serait pire qu'un chœur unanime. On sait où cela conduit. Mais on peut au moins exiger de chaque intellectuel la lucidité sur ses déterminations et les limites de son engagement social, ses ambiguïtés, ses silences ou ses complicités.

Et que chacun de nous s'épargne le ridicule de croire camper dans le grand, le juste, le beau rôle. Peut-être cette modestie que nous avons tant de mal à pratiquer nous sera-t-elle imposée par la logique même de la vie sociale. C'est un pronostic et un souhait.

En arpentant durant les trois semaines de la campagne électorale les rues de ma ville, en parlant à des milliers de personnes, ne fut-ce qu'un instant, j'ai été frappé par le refus, chez chaque citoyen, d'une pensée imposée par d'autres. Par le rejet de toute hiérarchie qu'il n'aurait pas décidé d'accepter. Par le puissant sentiment d'égalité qui vivait en chacun et le désir de la confrontation intellectuelle égalitaire. Ecrivain ? Bon et alors ? Discutons. Professeur ? Bon et alors ? Discutons. Député ! Même chose. Je crois — j'espère — que nous allons vers la fin des situations définitivement acquises. Parce que le niveau culturel et politique du pays s'est élevé. Et parce que les médias n'ont pas seulement, comme on l'a dit, créé des vedettes intellectuelles, elles les ont aussi, dans le même temps — unité des contraires — désacralisées.

Ainsi s'installent peu à peu de nouvelles exigences vis-à-vis de ceux qui « gouvernent ». Sur le plan politique la défaite du giscardisme est le produit de cette révolution culturelle souterraine. Ceux qui « règnent » par la parole ou l'écrit vont en sentir les effets. Ce n'est pas la fin des intellectuels, mais le début, je crois, d'une démocratie intellectuelle. ●

OPERA

Carmen-story

Au palais des Sports, du 23 septembre au 7 novembre, pour 200 000 spectateurs, l'art lyrique s'essaye à la démocratisation. Avec "Carmen" et Marcel Maréchal. Une quadruple distribution principale, trois cent cinquante participants, mille costumes! Un pari fou fou fou... et déjà gagné!



Pascal Lebrun

Marcel Maréchal dirigeant les répétitions de « Carmen » au Palais des Sports.

PAR FABIAN GASTELLIER

UNE séguédille mezzo-voce fait un pied de nez à la pop music et le crescendo discret d'une chanson bohême envahit un espace jusqu'à présent réservé à la grosse sono nasillarde : Bizet installe sa « Carmen » au palais des Sports de Paris. Révolution ? Evolution ? Evénement en tout cas : c'est la première fois, à Paris, que l'art lyrique vient ainsi à la conquête d'un lieu étiqueté « populaire », où l'on a plus l'habitude d'applaudir les galipettes des Harlem Globe-Trotters que le chant filé d'une diva du bel canto. Un mariage osé, donc. Mais parfaitement nécessaire et justifié. Une vieille idée qui germait depuis des années dans la tête d'Hubert Grünwald, directeur du palais des Sports. Démocratiser l'art lyrique... pourquoi pas ? On avait bien, il y a vingt ans, gagné le pari de rendre accessible à tous la danse moderne et les ballets de Béjart en les amenant dans cette même salle... « Et dans l'absolu, précise Hubert Grünwald, l'opéra est aujourd'hui bien plus « public » que ne l'était la danse dans les années soixante ! Aucune raison, donc, que cette entreprise n'accroche pas ! »

Pour le moment, les fiançailles vont bon train sur l'immense plateau (trente mètres d'ouverture) où Marcel Maréchal règle presque comme une chorégraphie sa mise en scène grandiose et colorée du plus célèbre des opéras. Il faut avouer qu'on n'a guère lésiné sur les moyens : une quadruple distribution principale, plus de trois cent cinquante participants et environ mille costumes pour narrer, sur quarante-trois représentations et sous la triple baguette d'Alain Lombard, Marc Soustrot et Jean-Paul Jacquillat, la vie, les amours de la cigarière de Séville.

O.K. pour l'opéra populaire

Il fallait bien cela. Miser sur le grand spectacle. Quel intérêt aurait eu une production minuscule et fragile comme de la porcelaine au beau milieu d'une salle comptant plus de quatre mille fauteuils ? A moins d'amener ses jumelles, sa loupe d'entomologiste ou son microscope de poche, Carmen aurait disparu, fourmi sans relief, écrasée par l'énormité du lieu. Coproducteurs, l'Opéra de Paris et le palais des Sports ont donc désiré taper fort en essayant de viser juste. Ce que Marcel Maréchal approuve : « Un énorme travail d'équipe était nécessaire. Une telle expérience nécessitait un résultat qui éclate. Sinon, cela ne valait pas la peine et je ne l'aurais pas fait. »

Mais ce qui a surtout poussé Marcel Maréchal à accepter la main de la gitane fatale, c'est l'attrait du « neuf », du jamais fait — en bref la démocratisation d'un art encore trop élitaire : « Depuis longtemps, explique-t-il, on me sollicite pour mettre en scène des opéras. A Lyon, Aix, en Italie... mais je ne sentais jamais en moi le déclic favorable. Tout d'un coup, on me propose le palais des Sports. Une optique radicalement différente. Je suis un homme de théâtre populaire, alors l'opéra populaire, O.K. ! Je n'allais pas refuser ! »

Certes. Et voilà en quoi, à priori, cette entreprise a du bon. Elle a le mérite d'offrir à deux cent mille spectateurs environ la possibilité d'entendre une œuvre lyrique. Car l'opéra, aujourd'hui, pose un sérieux problème. De place et d'argent. L'incroyable renaissance que connaît, depuis une dizaine d'années, cet art vieux, de quatre siècles crée en embouteillage apparemment insoluble aux portes des lieux consacrés au chant. Le palais Garnier a beau s'être offert un plafond peint par Chagall, il n'est reste pas moins vrai que ce théâtre à l'italienne est minuscule et souvent inconfortable : sur les deux mille cent trente et une places qu'il offre, trois cent douze sont des « aveugles » d'où — comme le terme l'indique — on ne voit rien ; et cent dix, des « fonds de loge » d'où l'on ne voit pas grand chose — même debout, héroïquement perché sur une jambe pendant trois heures. Les demandes d'abonnement et de places individuelles sont tellement supérieures à la quantité réelle des fauteuils, que le service de location par correspondance renvoit souvent de deux à trois mille lettres de refus par jour : autant de lyricomanes déçus et frustrés qui n'ont plus qu'à se rabattre sur leur chaîne hi-fi ou sur la possible retransmission télévisée du spectacle (mais alors, là, autre problème : celui de l'exécrable qualité des opéras télévisés, où, le plus souvent, la mise en scène se réduit à de la « mise en boîte... »).

A cette angoissante question de place s'ajoute l'angoissante question d'argent. D'accord, l'Opéra est une maison lourde à gérer ; d'accord, le nombre de représentations d'une œuvre est restreinte d'une part parce que les chanteurs (chers !) ont besoin de deux jours minimum de repos entre chaque prestation, et d'autre part parce qu'ils ne peuvent, au nom de leur carrière internationale, stationner trop longtemps dans une même capitale. Mais, quand même, soyons sérieux ! Trois cents francs le fauteuil d'orchestre, passe encore — et pour les raisons évoquées à l'instant — mais les cinq cents francs exigés pour voir, en janvier et février prochains, le « Lohengrin » de Wagner ? En quoi la production de Jacques Lassalle réunissant Anna Tomowa-Sintow et Peter Hoffman sous la direction de Christoph Von Dohnanyi justifie-t-elle ce tarif ? Et qui pourra venir à ce prix ? L'an dernier déjà, le prix exorbitant du concert Karajan (cinq cents francs, encore) avait provoqué de majuscules et légitimes interrogations : « Karajan est hors de prix, nous avait-on rétorqué. Et le Philharmonique de Berlin, son orchestre et soit dit en passant le meilleur du monde, l'est aussi. » Bon. Mais alors, comment expliquer que Jean-Albert Cartier les reçoivent cette année pour cent quarante francs maximum au T.m.p.-Châtelet dont la taille n'est pas celle des arènes de Vérone... ? Mystères, mystères...

N'oublions pas, non plus, les soirées de gala, véritables ghettos pour « happy few » nécessitant un porte-monnaie exceptionnel. Sur cent une représentations étalées, pour la saison à venir, entre le palais Garnier et le théâtre des Champs-Elysées, sept soirées sont récupérées par les galas et donc pratiquement inaccessibles.

Une des solutions les plus logiques, pour contenter tous les amateurs refoulés par l'actuel Opéra, serait, bien évidemment, de construire une nouvelle salle, plus moderne, mieux dessinée ; adaptée, en quelque sorte, aux temps actuels. Il est permis de souffler cette idée à Jack Lang, tout en lui demandant de soigner ses projets d'architecture, l'expérience Chaillot ne valant peut-être pas un bis.

En attendant de se dédoubler, l'Opéra, donc, s'agrandit au palais des Sports. Avec Carmen. L'évidence même ! Avec quelle autre œuvre pouvait-on porter l'art lyrique sur les fonds baptismaux du système grand public ? Pas « Tannhaüser », quand même... ! Tandis que « l'amour est un oiseau rebelle », tout le monde l'a, un jour ou l'autre, chantonné dans sa cuisine. La personnalité de Carmen est aussi un atout sûr pour cette expérience : Carmen, l'ouvrière de la manufacture de tabac ; la femme « libre comme l'air » et qui préfère la mort à l'aliénation : « Plus qu'une simple lutte contre la domination masculine, explique Marcel Maréchal, je vois en Carmen la lutte pour la liberté en général. Liberté sociale, historique. Bizet avait vécu la Commune et le sang gitan de sa cigarière s'est inévitablement teinté du sang des communardes. N'oublions pas qu'elle chante en chœur « cette chose enivrante, la liberté » ni qu'elle dit, tout au début : « Je pense. Il n'est pas interdit de penser. » Voilà ma vraie Carmen : un être subversif. »

La petite bohémienne a, d'ailleurs, reçu un accueil plus que favorable auprès du public du palais des Sports : les avant-premières, bénéficiant d'une réduction de 60 % sur le prix des places, ont été entièrement vendues et la location générale s'annonce serrée. On attend même des groupes venant d'un rayon périphérique de 250 kilomètres ! Le grand espoir d'Hubert Grünwald (qui a entièrement fait refaire son théâtre pour s'assurer d'une acoustique sans faille) et Marcel Maréchal est de conquérir toute la vaste couche d'amoureux du chant n'osant encore satisfaire leur passion soit à cause du prix habituel des places (elles iront, ici, de cinquante à cent soixante-dix francs), soit à cause de l'impossibilité d'en obtenir (les abonnés sont éternellement toujours les mêmes et, pour le reste, il convient d'avoir du temps libre afin de faire la queue cinq bonnes heures durant !), soit enfin, à cause du terrorisme de ce saint lieu — le palais Garnier — où beaucoup peuvent encore se sentir gênés, déplacés...

Offrir le meilleur pour tous

Toutes les cartes sont donc, désormais, dans le jeu du palais des Sports, pouvant assurer un service quotidien de représentations, impensable à l'Opéra. Pour ce faire, évidemment, plusieurs distributions chantant en alternance étaient nécessaires. Et pour en supporter le nombre, il convenait de ne pas aller chercher les solistes parmi les quatre étoiles luxe du star-system. Mais d'avoir la main juste pour un juste milieu. En cela, un léger hic : démocratisation ne voudra jamais dire voie de garage et série B. Et l'on se doit de remarquer que le souci de qualité n'a peut-être, dans ce cas présent, pas toujours prédominé pour le choix des artistes... Or la vraie démocratisation doit en passer par là : arriver à offrir le meilleur à tous.

Mais, pour le moment, ne faisons pas la fine bouche. Accueillons plutôt à bras ouverts cette Carmen-story qui vient, bonne enfant, jusqu'à nous. Pendant que, dans l'ombre du théâtre des Bouffes du Nord, Peter Brook prépare, lui aussi en coproduction avec le palais Garnier, une « Carmen » pour le mois de novembre. Radicalement différente, cette « Tragédie de Carmen » — ce sera le titre — se veut discrète et sobre. Réorchestrée pour quinze pupitres seulement par Marius Constant, cette nouvelle version se réclame plus de la nouvelle initiale de Prosper Mérimée que de l'opéra de Bizet. Deux actes opposés sont offerts au public sur la base d'un même thème. D'un côté les pizzicatis délicats d'un travail de recherche, de laboratoire ; et de l'autre, la fanfare endiablée d'un opéra-comique descendu de son piédestal. Le public choisira.

Mais Carmen parmi nous, Carmen enfin sortie des ors et des dorures pour partager le sol de bois et les quatre mille gradins du palais des Sports, quelle émotion ! ●

A PEKIN

Carmen jaune ...

PAR CLAUDE GLAYMAN

LE saviez-vous, « Carmen » sera créé à Pékin, en chinois, avec des interprètes chinois mais dans une mise en scène française de René Terrasson (1), le 1er janvier 1983. Depuis la fin de la Révolution culturelle et, alors qu'ils déclarent n'avoir guère dépassé l'esthétique des années vingt en matière d'art lyrique, les Chinois s'ouvrent à la musique occidentale en général et à l'opéra en particulier. Désir d'avancer à partir d'une stagnation guère remise en cause par de transitoires influences de l'opéra soviétique et notamment du Bolchoï. Terrasson, quant à lui, a déjà monté six productions différentes de « Carmen », c'est dire s'il connaît son Bizet, les Chinois le savaient et souhaitaient d'autant plus Terrasson qu'à leurs yeux « Carmen » symbolise quelque chose comme l'essence de l'art lyrique et que l'intervention de ce metteur en scène revêt à leur point de vue un but pédagogique évident. Remonter, rénover tout l'appareillage d'une scène dans le cadre d'une nouvelle institution, l'Opéra central (à distinguer de l'Opéra de Pékin), créer les bases d'une autonomie, former un personnel déjà compétent en lui indiquant les axes du renouveau professionnel et des évolutions de la tradition. Attentif à cette tâche formatrice, Terrasson ne néglige pas cependant l'originalité de sa démarche. Sa lecture de « Carmen » est expressionniste beaucoup plus que sociale. « Carmen » ne serait pas une prolétaire féministe et exploitée, mais une femme face à un homme qui ne comprend pas la vérité humaine absolue qui l'anime. Destin, mythe de l'incompréhension entre deux êtres, le spectacle s'ouvrira sur trois bohémiennes, annonciatrices de la tragédie et faisant rouler sur la scène les dés de l'inévitable (ne pas oublier que les Chinois sont très joueurs). Peut-on penser que le public chinois ne sera pas réservé à l'égard d'une œuvre qui à priori pourrait lui sembler étrangère ? Selon Terrasson, il n'en sera rien. Notre ambassadeur culturel a vu, étudié la tradition de l'Opéra de Pékin, il lui a semblé qu'à travers d'autres appuis vocaux il s'agit toujours en l'espèce d'une technique qui maîtrise le désir d'expression et par là même les sensations, les muscles. Partout, l'Opéra est cet art complexe qui suppose la transcendance du mot et du verbe par la musique. Ayant sélectionné ses interprètes, Terrasson mettra la dernière main à son curieux enfant au cours des prochaines semaines. Formulons un vœu, que la télévision française nous présente cette « Carmen » franco-chinoise... des plus inattendues mais aussi des plus prometteuses. ●

(1) René Terrasson est le directeur de l'Opéra du Rhin (Strasbourg).

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325